

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

REUNIFICATION

105 000 signatures

Ignorées,
méprisées,
piétinées...

Tout sur
l'histoire
de la partition
bretonne

Budget
trop faible
pour le
breton

Parlez-
nous de
transports!



La mise en place de la pétition dite « des 100 000 » a été décidée en 2015, après un afflux considérable de pétitions sur Internet en soutien à la réunification. Mais rendons à César : ce sont les juristes de Bretagne réunie qui, les premiers, ont lancé l'idée !

La loi leur permettant, nous avons décidé d'enclencher le droit de pétition et de collecter les signatures de 10 % du corps électoral de la Loire-Atlantique, seuil indispensable pour que la pétition soit recevable et le sujet mis à l'ordre du jour du conseil départemental. Même au sein de Bretagne réunie, cette action était perçue comme un pari fou, mais, après les premières signatures, nous nous sommes dits que c'était possible.

Philippe Grosvalet « estomaqué »
Les premières collectes furent faciles, car nous ciblions les personnes qui allaient voter (lors des élections primaires et présidentielle par exemple) en nous mettant à la sortie de bureaux de vote. Demarcher des personnes sensibles au droit de vote était en effet beaucoup plus simple que de démarcher monsieur ou madame Tout-le-Monde dans les rues de Nantes, Saint-Nazaire ou Châteaubriant. Nous sommes arrivés très vite à 50 000 signatures, grâce aux 100 bénévoles en moyenne présents à chaque scrutin.

Puis ce fut le trou. L'hiver 2017, les bénévoles se sont faits plus rares et il y eut un peu de découragement. La mobilisation reprit à plein régime en mai-juin 2018 jusqu'à parvenir à 87 000 début septembre.

Fort de ces signatures, nous avons demandé un rendez-vous avec Philippe Grosvalet pour qu'il inscrive dès la session d'octobre la question d'un débat sur la consultation populaire des habitants de la Loire-Atlantique. Mais le président du conseil départemental répondit qu'il attendrait la barre des 100 000. Grâce à l'investissement colossal de certains bénévoles, nous avons remis le fruit de notre collecte le 28 novembre à un Philippe Grosvalet « estomaqué ».

Trois jours plus tard, nous apprenions que le sujet débattu ne serait pas celui demandé par la pétition ! Mais aucune pression n'y fit quoi que ce soit. Nous avons espéré jusqu'au jour du vote que l'ordre du jour serait changé. Certains conseillers départementaux, d'ailleurs, l'ont demandé, mais en vain. Quatre d'entre eux (Stéphan Beaugé, Erwan Bouvais, Elisa Drion et Charlotte Luquiau) n'ont pas participé au vote parce qu'il ne correspondait pas à la demande de la pétition, à savoir l'organisation d'une consultation. Qu'ils en soient remerciés.

Le vœu du conseil régional de Bretagne, arrivé entretemps, nous mit du baume au cœur. De même,

Histoire d'une pétition

le courrier des 21 parlementaires bretons en faveur de la consultation. Mais Philippe Grosvalet resta inflexible. Au final, 13 pour, 30 contre, 15 abstentions et 4 non-participations au vote pour le droit d'option. Et 55 pour, 3 contre et 3 abstentions pour le vœu réclamant un référendum organisé par l'État. Le président du conseil départemental en a donc appelé à Emmanuel Macron lui-même et surtout en lui laissant le soin de « définir le périmètre ». Il a cependant ajouté que les deux régions étaient concernées et qu'à ce titre sa préférence allait vers un vote très large. Autant dire que le veto des Pays-de-la-Loire était inévitable. Mais Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, en répondant au sénateur de la Loire-Atlantique Ronan Dantec, a fermé la porte à toute idée de référendum.

Depuis, la présidente du conseil régional des Pays-de-la-Loire, Christelle Moranaïs, a cru bon de faire voter elle aussi un vœu, le 19 décembre, pour dire que « les Pays-de-la-Loire sont une région d'avenir » et qu'elle est « le fruit d'un équilibre précieux entre les cinq départements qui la composent dans le respect et le fort attachement aux identités locales, notamment bretonne ». Logiquement, elle s'oppose à tout « démantèlement » et appelle au contraire à des coopérations. Là encore, elle méprise complètement les 105 000 signataires de la pétition.

La pression continue

De son côté, le conseil départemental de Finistère a demandé à l'État et aux parlementaires « d'engager un débat serein et constructif sur la mise en place d'un processus référendaire visant à modifier les limites administratives de l'ouest de la France, permettant le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne ». La pression continue.

Malgré notre déception, nous sommes fiers que le débat sur la réunification et le remodelage des régions de l'ouest de la France ait été remis sur la place publique grâce à une bonne couverture médiatique. Il n'en reste pas moins que c'est un vœu manifeste de la démocratie. En conséquence, Bretagne réunie compte engager une procédure au tribunal administratif contre le conseil départemental et demander audience au préfet de la Loire-Atlantique. L'objectif est de réinscrire le débat sur la consultation populaire lors de la session de mars 2019.

Le devenir de la pétition est encore à faire. Cet ou-ti, au même titre que les sondages, manifestations ou votations, servira, nous en sommes certains, à interpeller d'autres personnes pour prouver qu'il y a vraiment une volonté de réunification dans la Loire-Atlantique. Dans les mois à venir, Bretagne réunie mettra en place une nouvelle stratégie. Des actions précises sont déjà dans les tuyaux !

Henri Colliot, vice-président de Bretagne réunie

édito

Pourquoi est-il si difficile de faire avancer le combat pour la réunification administrative de la Bretagne ? La réunification, ce n'est pas l'indépendance, mais réunifier, c'est implicitement reconstruire ce que d'aucuns considèrent comme une « province d'Ancien Régime » et, de ce fait, reconnaître l'existence d'un peuple breton... ce qui remet en cause la sacrosainte unité du peuple français. En conclusion du débat mené le 17 décembre, le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet, l'a bien rappelé : « Nous sommes les héritiers de la Révolution française, ceux qui ont voulu la création des départements. »

Alors, soyons très clairs : le département est un échelon au service de la centralisation. L'État s'en est servi pour faire avaler une nouvelle carte mentale aux peuples de France. On n'est plus breton, mais « morbihannais », « finistérien », « costarmoricaïn » ou encore « bretilien », comme s'appellent entre eux les conseillers départementaux d'Ille-et-Vilaine (les habitants de la Loire-Atlantique n'ont pas encore de gentilé, mais ça viendra peut-être dans ce pays de technocrates !). Mais force est de reconnaître qu'aucun Nantais ne se sent « ligérien ».

Cosmopolite, Nantes ? Évidemment ! Et alors ? Barcelone, que les maires de Nantes et Rennes adulent, n'est-elle pas la capitale de la Catalogne ? De quoi Nantes est-

elle la capitale ? Du « Grand-Ouest » ? Étrange comme les défenseurs des Pays-de-la-Loire se moquent de cette région quand il s'agit de la fusionner avec sa voisine. Pour réunifier la Bretagne, il faudrait donc la faire disparaître ? Est-ce cela le choix qui nous est proposé ? Et les autres départements, me diriez-vous ?

Commençons par nous libérer de l'emprise de cette idée stupide qui voudrait que les régions doivent avoir « une taille européenne ». La Vendée ? Pourquoi ne serait-elle pas une région en elle-même ? La Mayenne, la Sarthe, le Maine-et-Loire ? Ne voulaient-ils pas constituer un super-département il y a quelques mois ? Même dans une région « Val de Loire », la Mayenne continuera d'envoyer ses étudiants à Rennes. Il faut rassurer les sceptiques !

Jacqueline Gourault a finalement prétendu que l'État n'était pas compétent sur la question de la réunification. Visiblement, ce sujet fait « bugger » la V^e République : virus, écran noir ! Savez-vous pourquoi ? Parce que réunifier la Bretagne, c'est s'attaquer au centralisme. Impensable ! Et pourtant, c'est bien ce à quoi nous pensons... Bloavezh mat d'an holl !

➤ GAEI BRIAND



Le débat sur la réunification et le remodelage des régions de l'ouest de la France a été remis sur la place publique grâce à une bonne couverture médiatique. Il n'en reste pas moins que la manœuvre de Philippe Grosvalet est un vœu manifeste de la démocratie

sommaire

L'invité

Henry Colliot, vice-président de Bretagne réunie 2

Le mot de l'UDB

Pierre-Emmanuel Marais : « Réunification : la patate chaude » 5

Politique

Dans l'Hémicycle 9

La partition administrative de la Bretagne 10|13

Réunification : un débat en dessous de tout ! 14

Où est la « nouvelle politique linguistique » ? 15

Parlez-nous de transports 16|17

Santé

La mucoviscidose est-elle une maladie bretonne ? 18

International

Corse : mort d'Edmond Simeoni 23

Iles Féroé : une Constitution en débat 23

ALE : un nouveau président 23

Tomate : du goulag chinois à nos pizzas 24|25

Syrie : l'espoir au Rojava 26

Voyage dans le firmament celtique 27

Un jour avec...

Yoann an Nedeleg 30|31

Pages culturelles

Livres 28|29

Selaouit 32

Musiques de Celtie 33

Rubriques

Gwenn et Du 4

De Brest à Nantes 6|7

Ifig 7

Laurre de vérité 8

.....

Pobl Vreizh

Preizhañ war Greunland ? 19

COP24 e Katowice 20

Repuldi en Henbont 21

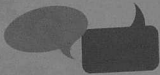
Mirdi Jules Verne e Naoned 21

Levrioù brezhonek 22

Covertures : photo Bruno Ansker
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.

« Hauteur de vue »

En recevant le dernier numéro du PB sur les gilets jaunes, je vous avoue – honteusement – avoir eu quelques craintes sur les analyses que j'allais y trouver. Or, pour ma plus grande satisfaction, je suis à peu près à tout ce que j'ai lu. Modestement donc de ma part : bravo à vous et vos contributeurs pour la qualité de vos analyses et surtout votre hauteur de vue. *Hut ah*, comme disent les Allemands : chapeau bas ! En tant que récent adhérent de l'UDB, j'approuve l'idée d'une plus grande autonomie (non identitaire) de la Bretagne. D'ailleurs, les événements en France ses dernières semaines me confortent dans l'idée que cette évolution est plus que jamais nécessaire. François Hello, Neuilly-sur-Seine (92)



La pêche à la coquille

Une erreur s'est glissée dans l'article « Les exemptés de la fiscalité écologique » paru le mois dernier dans nos colonnes. L'auteur de l'article n'est en effet pas Jean-Pierre Stephan. Ce dernier est secrétaire régional de Solidaires douanes et a été contacté par la rédaction pour vérifier les propos de notre article. Nous nous excusons auprès de lui pour la gêne que cela pourrait lui occasionner.

Dewi Siberil fait remarquer à Iffig que le préfet du Finistère a dit que la langue bretonne n'était « pas un sujet polémique »... et non « politique ». Cela ne change pas grand-chose sur le fond, mais Iffig devrait peut-être songer à consulter un audioprothésiste !

Écrivez-nous !



Envoyer votre courrier au :

9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
contact@lepeuplebreton.bzh



Divide ut regnes.

Attention, je vous parle d'une époque antérieure à l'arrivée de mes ancêtres tétrapodes...



... il y a de ça près de 400 millions d'années. Des millions d'années de contraintes adaptatives, comme le développera Darwin dans sa théorie.



Ouais... il a fallu trois milliards d'années pour que la vie se crée et se développe... tout ça pour voir quoi ? Des bipèdes qui, arrivés au sommet de la chaîne alimentaire, se divisent... pour s'annuler !



Un changement majeur dans l'évolution : la symétrie bilatérale. Pour se reproduire, le schéma corporel était le même pour les organismes complexes : ils se divisaient.



Le mot de l'UDB



Pierre-Emmanuel Marais | élu UDB de Nantes

Réunification : la patate chaude

En septembre 2014, après le succès de la manifestation pour la réunification administrative de la Bretagne, les feux étaient au vert et beaucoup pensaient qu'enfin la Bretagne allait être réunifiée. Las, le manque de courage de Le Drian, la veulerie de François Hollande et de ses ministres, l'opposition pathologique de Jean-Marc Ayrault et de Jacques Auziette ont torpillé la réforme territoriale dans l'ouest de la France.

La manifestation qui suivit deux ans après fut celle de l'aigreur. Le goût de bile était d'autant plus écœurant que la peste brune défilait à nos côtés. Il fallait réagir. En quittant le cortège, l'UDB a marqué un désaccord : bien sûr, la réunification de la Bretagne doit nous unir... mais jusqu'où ? Quelle Bretagne imaginons-nous pour le futur ? Pour convaincre, il faut se projeter vers l'avenir et proposer un futur désirable.

Les années suivantes furent celles de l'inquiétude et du désarroi. D'un côté, les militant·e·s de Bretagne réunie se lançaient dans la fenêtre de tir ouverte par la loi Notre et le droit d'option. De l'autre, les militant·e·s de 44-BZH (devenu Coordination démocratique de Bretagne) s'organisaient pour de nouvelles manifestations axées sur le droit de décider nous-mêmes. Deux stratégies issues d'un échec, celui de 2014, et d'un besoin de réfléchir et d'agir de façon différenciée.

Et, fin 2018, Bretagne réunie a réussi son pari ! Un pari fou : faire signer 100 000 électeurs et électrices de la Loire-Atlan-

tique autour de l'idée d'une consultation de la population. Le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet, après avoir voulu enterrer la demande de Bretagne réunie en réservant le vote aux élu·e·s, a reculé. Il l'a fait sans ignorer que cette demande faisait écho à une demande plus large, celle de plus de démocratie directe, celle d'une colère envers les élites politiques ou économiques, celle d'une lassitude face au système néolibéral dont le moteur est l'accroissement des inégalités, qu'elles soient sociales, économiques ou territoriales.

Mais, par un habile tour de passe-passe, il a renvoyé la « patate chaude » à l'État. Ce faisant, il espérait que cela signifierait la fin de cette séquence. Il savait pertinemment que les forces en place disposent de moyens d'action très importants pour maintenir en l'état une organisation territoriale qui valide la centralisation et le jacobinisme français. La ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault l'a confirmé en répondant au sénateur Ronan Dantec.

Mais on n'arrête pas une mer qui monte ni des vagues qui déferlent. L'espace technocratique des Pays-de-Loire n'a pas de passé, pas de présent ni d'avenir. Il n'est qu'un assemblage de populations qui ne font pas corps et regardent chacune dans des directions opposées. Leur force est celle de l'habitude et du court-terme, un espace-projet défendu par des élu·e·s de gauche ou de droite, et des corps intermédiaires nourris de subventions.

Tempête après tempête, marée après marée, nous avançons. La réunification, elle, doit continuer de se vivre au quotidien, dans les mots que l'on emploie, dans la réalité des actions que l'on mène, dans les langues que l'on parle, dans l'ouverture et l'accueil aux autres. En attendant la réunification institutionnelle, bâtissons la réunification par le fait !



Nous écrire

4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site Internet
udb.bzh

Nous téléphoner

07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

RENNES-NANTES. Coopérations !

Ana Sohier et Pierre-Emmanuel Marais, élus UDB de Rennes et Nantes, continuent de travailler au rapprochement entre les deux capitales. Leur dernière rencontre avait lieu dans la gare de Rennes et concernait la politique des transports. « Nous souhaitons voir le réseau de transport public ferroviaire se développer de manière plus homogène sur le territoire, au-delà des axes « Paris-province », où, finalement, les villes comme Rennes deviennent une banlieue parisienne, au détriment d'autres liens entre les villes qui constituent l'armature aussi bien urbaine que rurale de la Bretagne », écrivaient-ils dans un communiqué.



Christophe Guéhenne

LOCMARIA-BERRIEN. Fusion avec Poullaouen

Le conseil municipal de Locmaria-Berrien a décidé de faire disparaître la commune en la transformant en lieu-dit de Poullaouen. À l'heure où il est question, sur les ronds-points, du « RIC », référendum d'initiative citoyenne, notons que la population n'a pas été consultée, une pétition rassemblant les 4/5 des habitants a même été réalisée contre cette fusion ! La disparition de Locmaria-Berrien pose un certain nombre de questions : la perte de son autonomie en eau, la sortie probable du parc naturel d'Armorique à l'horizon 2023 et la perte pour les monts d'Arée de tiers de la forêt d'Huelgoat et de la moitié de la zone artisanale du Vieux-Tronc. Cette fusion fragilise donc un peu plus la pauvre communauté de communes des monts d'Arée. Dans un communiqué, la section UDB du Kraiz-Breizh a estimé que « la construction nécessaire d'une grande communauté de communes à l'échelle du pays COB doit se faire dans le respect de la démocratie ; ici comme ailleurs, le préfet, représentant de l'État central, n'a pas à se substituer à la volonté populaire ».

PACÉ. Non à la ZA géante

Alors que les élus locaux opinent du chef aux consistats de fractures territoriales, ils persistent dans le même temps à agrandir les zones d'activité que seuls les plus mobiles peuvent fréquenter. La section UDB du pays de Rennes s'est opposée au projet de centre commercial géant de Pacé : « La dépendance à la voiture individuelle est logique dès lors que celle-ci modèle notre urbanisme. » Le parti a appelé les élu(e)s à réfléchir aux moyens de relancer le service public et le commerce

dans les centres, mais aussi dans les quartiers.

DINARD. Foncier gaspillé

Joël Martini, conseiller municipal malouin de l'UDB, a dénoncé le « village de marques à Cap Émeraude Pleurtuit ». « Il y a suffisamment de foncier « gaspillé » pour les activités commerciales, surtout celles de ce type, très consommatrices d'espaces agricoles, avec pour corollaire une accentuation de l'artificialisation des sols. Le développement de ces zones d'activité entraîne une concurrence et une perte de fréquentation des centres-ville [...] », a-t-il déclaré.

NANTES. Un troisième site bilingue ?

La Ville de Nantes s'est engagée par la signature du niveau 1 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » à développer la filière publique bilingue français-breton sur son territoire. Le groupe UDB travaille donc depuis plusieurs années à l'ouverture d'un troisième site, qui devrait ouvrir dans le nord de la ville en septembre 2019. Cette ouverture devrait par ailleurs permettre la validation du niveau 1 de la charte et la signature du niveau 2.

BREST. Relaxe pour le commandant du TK Bremen

C'était il y a sept ans, le 16 décembre 2011. Le *TK Bremen*, navire battant pavillon maltais, s'échouait sur la plage d'Erdeven, libérant 112 tonnes d'hydrocarbures. Le procureur réclamait 20 000 € d'amende et six mois d'emprisonnement avec sursis à l'encontre du capitaine. Mais alors qu'il semble évident qu'il y a eu défilance, le commandant turc a été relaxé le mois dernier. Il n'y a donc aucun responsable à

cet échouage ? Les plaignants, à savoir le syndicat mixte de protection du littoral breton Vigipol, Bretagne vivante et Eau et rivières, ont annoncé qu'ils feraient appel.

ALLAIRE. Incendie xénophobe

Le 9 décembre, la veille de l'accueil de réfugiés dans une ancienne gendarmerie reconverte, un incendie volontaire a été déclenché dans les locaux destinés à les accueillir. Victoire temporaire donc pour les xénophobes, puisque l'accueil est suspendu momentanément après la plainte déposée par le conseil départemental du Morbihan. Comme quoi, il ne suffit pas d'être breton pour s'affranchir de la bêtise !

VANNES-LORIENT-PONTIVY. 400 000 € en moins pour l'UBS



Le président du conseil départemental, François Goulard, a décidé de supprimer une subvention de 400 000 € à l'université Bretagne Sud. Une décision d'autant plus inadmissible qu'il maintient la subvention à l'Université catholique de l'Ouest (privée). La fédération UDB du Morbihan, par la voix de Victor Gallou, s'est opposée à cette décision, estimant que « l'UBS est une institution motrice de notre territoire ».

LOIRE-ATLANTIQUE. Ils ont voté pour le droit d'option

Voici la liste des élus du conseil départemental de la Loire-Atlantique ayant voté en faveur du droit d'option et donc de la réunification de la Bretagne : Catherine Ciron (Châteaubriant, DVD), Danielle Cornet (Pontchâteau, DVG), Bernard Douaud (Châteaubriant, DVD), Karine Fouquet (Machecoul, DVG), Patrick Girard (Pornic, LR), Bernard Lebeau (Pontchâteau, DVG), Alain Robert (Nantes-3, PS), Marcel Verger (Blain, PS), Jérôme Alemany (Nantes-4, PS), Jean-Pierre Bernard (Guérande, LR), Yannick Bigaud (Guémené-Penfao, DVD), Chantal Brière (Guérande, LR), Jean Charrier (Machecoul, DVG). Merci à eux.

BRETAGNE. En marche pour le climat



Le 8 décembre avait lieu une nouvelle « Marche pour le climat » : 130 événements à travers le monde pour « dénoncer le dramatique retard pris par les États pour contenir le réchauffement climatique ». Avec un constat désespérant : la santé est en danger, la biodiversité disparaît, la déforestation et l'artificialisation des sols se poursuivent et s'aggravent, l'instabilité climatique, le manque de nourriture et de soins jettent sur les routes des milliers de personnes en survie. Des milliers de Bretons (et parmi eux l'UDB) ont répondu à l'appel, à Lannion, Brest, Lorient, Rennes, Nantes...

PAIMPOL. Menace sur le lycée de Kerraoul

Le lycée de Kerraoul coulait jusqu'ici des jours (presque) paisibles à Paimpol, dans un décor boisé idyllique, quand déboula tout d'un coup la réforme du bac voulue par le ministre macroniste de l'Éducation nationale. Cette réforme, une de plus, met le lycée « en péril » comme le dénoncent d'une même voix les enseignants et les élèves. Pour la rentrée 2019, le rectorat prévoit deux classes de première au lieu de quatre. Et une dizaine de suppressions de

postes dans les deux ans qui viennent. Pour un établissement labellisé « lycée des métiers du sanitaire et du social », on annonce la suppression des classes préparatoires infirmiers et carrières sociales, et la réduction drastique du nombre d'élèves en section sciences et technologies de la santé et du social (filière ST2S).

REDON. La ville aussi veut des coquelicots !

En 2009, la ville avait substitué le désherbage thermique et mécanique au désherbage chimique, puis, en 2017, s'est engagée dans le « zéro phyto ». Le 13 décembre, le conseil municipal a exprimé « son inquiétude et ses attentes d'une politique publique plus drastique en matière de suppression des usages des pesticides ». Il a demandé entre autres à l'État « une harmonisation des arrêtés préfectoraux de la Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine [...] pour interdire l'usage des pesticides dans les zones inondables, le conditionnement des aides financières accordées à la profession agricole à l'obtention de résultats avérés sur le plan de la qualité de l'eau, le développement des aides à la conversion des systèmes de production agricole utilisant encore des pesticides et l'attribution à la Région Bretagne de la compétence eau et agriculture ».

DOUARNENEZ. Pas de retour prévu du SMUR...

L'ARS a fait savoir que son expérimentation (annoncée à personne) est un succès, à savoir utiliser l'hélicoptère du SMUR de Brest pour intervenir dans le Cap-Sizun la nuit quand le SMUR de Douarnenez est délocalisé à Quimper... Rien pour le Porzay et le pays de Douarnenez. Solution très peu écologique et très peu économique, et qui ne peut satisfaire personne. L'hélicoptère met plus de temps la nuit et ne peut intervenir en même temps à plusieurs endroits dans le Finistère. En attendant, la pétition de la section UDB devrait atteindre les 10 000 signatures en deux mois et elle envisage de les remettre au directeur de l'ARS courant janvier, lors de son passage à Douarnenez.

Issig

« commencé à en avoir marre de l'expression « ordre républicain » ;
- se dit que la société d'ordres, c'était justement l'Ancien Régime, et que, jusqu'à preuve du contraire, la première République française, que les nationalistes aiment à glorifier, a débuté par une révolution !

- propose un nouveau jeu à boire basé sur les discours politiques : un verre pour « casseurs », un verre pour « une menace pour la République », un verre pour « vive la France »...

- se dit qu'à la fin d'une allocution présidentielle, la queue de bois sera légitime !

- a entendu à nouveau le président de la République dire qu'il « voulait bâtir une France du mérite, du travail » ;
- se dit que Nicolas Sarkozy n'aura donc pas « besoin de revenir ».

- assistait à une table ronde organisée à Paris par l'association culturelle catalane Omnium, où il a entendu que « la presse la plus pointue » sur la situation catalane était *Le Peuple breton* !
- n'était pas déçu d'y être allé !

- constate que le « Breizh Lab » (comme laborieux ?) lancé par Jean-Yves Le Drian a été investi par tous les macronistes de Bretagne ;
- se dit aussi qu'en refusant de franchir la Laita pour aider son « ami de 50 ans », Louis Le Pensec démontre qu'il se méfie toujours des transcurants !

- a été surpris de lire une interview revendicative du sarkozyste maire de Gourin, ancien secrétaire départemental de l'UMP, organisateur d'une opération escarbot avec les gilets jaunes !
- se demande si le NPA n'a pas une taupa à la mairie...

Scandalisés

► PAR YANN FIÉVET

L'HEURE DE L'OFFUSCATION sonne enfin au sein de la macronie. Le mouvement des « gilets jaunes » n'y est évidemment pas pour rien. Cependant, nous allons le voir, l'offuscation est ici des plus cocasses. Elle sonne faux, car elle vient se plaquer sur une réalité que l'on fait mine de comprendre et n'est donc pas consécutive à une empathie sincère envers les sort des humbles mobilisés sur les ronds-points et autres péages.

Depuis que le souverain a parlé ce fameux lundi soir de décembre, toute sa cour, membres du gouvernement comme députés du bon bord en rangs serrés, clame une étonnante chanson. Le refrain lancinant en est le suivant : depuis plusieurs semaines, les Français expriment de profondes attentes, nous devons y répondre, c'est pourquoi le Président a lancé, partout en France, un grand débat.

L'unisson est tellement impeccable et la conviction des propos si forte que nous avons vraiment l'impression que tous avaient tout compris depuis longtemps les vrais problèmes du pays, que tous n'attendaient que le moment propice pour répondre aux attentes du bon peuple. Finalement, les gilets jaunes rendent un fier service à la classe politique assoupie. Grâce à eux le réveil a sonné. Sans eux on aurait sans doute encore attendu longtemps que bougent les lignes.

À l'évidence, les médias à la servilité légèrè aiment le nouveau tube de ce début d'hiver et invitent allègrement au micro tous ceux qui s'empressent de voler en service commandé à la rescousse du monarque vacillant. Une belle euphorie gagne les rédactions, les studios de radio, les plateaux de télévision. Que voulez-vous, les journalistes veulent aussi nous parler de la France qu'ils connaissent si bien depuis toujours !

Dans cette fébrilité contagieuse, les invités se laissent aller. C'est ainsi que l'une des ministres du gouvernement Philippe a déclaré un matin, sur France Inter, que l'on ne fermerait plus aucune gare non rentable. Banco ! Comme le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a déclaré que le « grand débat » ne conduira pas au « détricotage de tout ce qui a été fait depuis dix-huit mois », tous les séides du Président peuvent bien promettre la lune.

Qui sait si en décembre les gilets jaunes et leurs nombreux soutiens n'auraient pas cru un peu au père Noël ! Partout sur la médiasphère, les braves sauveteurs sont remontés comme des pendules et se scandalisent bruyamment de l'état du pays et sont prêts à tout changer pour que... rien ne change vraiment.

Face à ce qu'il faut bien nommer l'insurrection des gilets jaunes, il faut donc que nos gouvernements montrent ostensiblement à quel point ils sont scandalisés. Deux

exemples formidables viennent d'illustrer cette nouvelle posture. Deux ministres font mine de découvrir la lune. Ainsi, Bruno Lemaire, ministre de l'Économie, se scandalise que le constructeur automobile Ford préfère fermer son site de Blanquefort (Gironde) plutôt que d'accepter la proposition de reprise envisagée. Le ministre peut bien se fâcher tout rouge, Ford fera ce qu'il voudra, comme Mittal à Fiorange en 2012, malgré les protestations de François Hollande.

Le second exemple concerne la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qui a subitement découvert que les complémentaires santé ne sont pas des entreprises philanthropiques. Annoncé durant la campagne électorale d'Emmanuel Macron, le dispositif « reste à charge zéro » (RAC 0) devait être la mesure phare de la politique « sociale » du quinquennat en matière de santé. Ce dispositif entend permettre un remboursement intégral des lunettes, des prothèses dentaires et auditives, actuellement très mal remboursées par la Sécurité sociale. La promesse est séduisante, car le renoncement aux soins atteint des sommets dans ces domaines pour certaines catégories de la population.

Au terme d'un accord entre l'assurance maladie, les professionnels de santé et les complémentaires santé, le RAC 0 devrait être pris en charge conjointement par l'assurance maladie et les complémentaires santé sans que cela génère de surcoût pour la Sécurité sociale ni une augmentation des tarifs des mutuelles.

La hic est que cette mesure, qui doit entrer en vigueur en 2021, s'éloigne de jour en jour de la « conquête sociale » tant vantée par la communication élyséenne : la plupart des mutuelles envisagent bel et bien de reporter le coût du RAC 0 sur le coût des contrats d'assurance complémentaire. Certaines l'ont d'ores et déjà annoncé à leurs adhérents. Et la facture risque d'être très salée.

Offusquée, la ministre a dénoncé sur France Culture « le sabotage politique » de la part des complémentaires. Point de sabotage politique, Madame la Ministre, mais une nouvelle preuve que le recours aux lois du marché pour régler les questions politiques relevant de l'intérêt général est par essence une absurdité et une impasse.

Il y a bien de quoi être scandalisé. Scandalisé par l'inconséquence de politiques dans lesquelles on attend le bon vouloir d'acteurs économiques, dont l'intérêt se situe ailleurs que dans les attentes d'un président de la République ou de ses ministres. Scandalisé que l'on prenne le citoyen pour un imbécile en jouant la surprise quand ces acteurs économiques font ce qu'ils ont toujours fait. ●

Les macronistes se scandalisent bruyamment de l'état du pays et sont prêts à tout changer pour que... rien ne change

Oubliés, les ports bretons ?

Le 10 décembre, les députés LR de Saint-Malo et Loudéac ont plaidé pour la prise en compte des ports bretons lors de l'examen de la préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Un sujet qui fait consensus en Bretagne. Gilles Lurton a demandé que le gouvernement soit « extrêmement attentif à la possibilité que les ports français aient accès à l'ensemble des financements européens [...] ». Une nécessité « si nous voulons moderniser nos ports et leur donner toutes les capacités d'accueillir un jour [...] le trafic de marchandises irlandais ». Marc Le Fur rappelle quant à lui que « notre région exporte deux fois plus de produits vers le Royaume-Uni qu'elle n'en importe [...] ». Autrement dit, le Brexit aura des conséquences très concrètes, en particulier pour les producteurs de légumes [...]. Vu le peu de cas fait par le gouvernement sur ce sujet, doit-on estimer qu'il a entériné la décision européenne ?

Handicap et emploi

Le 11 décembre, le député LREM de la circonscription de Châteaubriant, Yves Daniel, s'inquiétait de savoir si les employeurs pouvaient continuer à avoir recours à des contrats de services ou de sous-traitance en vue d'embaucher des handicapés : « L'employeur n'aura plus que deux options [...] : soit respecter le taux d'emploi des travailleurs handicapés, soit verser une contribution [...] ». Cette nouvelle approche risque d'amoindrir les compensations financières dont bénéficient certains ESAT (établissements et service d'aide par le travail) et par conséquent de mettre en danger l'emploi des personnes handicapées. Rappelant que le taux d'emploi actuel dans le secteur privé est seulement de 3,4 %, pour une cible à 6 %, la secrétaire d'État Sophie Cluzat lui a répondu que « les nouvelles règles de calcul seront neutres sur le recours à la sous-traitance ».

Peut-on être nomade en France ?

Dans un courrier, le député de Ploërmel Paul Molac (Libertés et territoires) a attiré l'attention du ministre de l'Intérieur sur la loi du 7 novembre 2018. Cette loi punit d'un an d'emprisonnement et de 7 000 € d'amende le fait de s'installer sans autorisation sur un terrain communal ou privé. Pour le député, « cette loi, qui souhaite éviter les stationnements gênants et qui vise particulièrement la communauté dite des « gens du voyage », amène [...] à s'interroger. Un certain nombre de ses membres n'ont pas abandonné leur mode de vie semi-nomade. Néanmoins, de nombreuses communes ne remplissent pas encore leurs obligations légales concernant les aires dédiées à l'accueil ». Paul Molac a donc demandé quelles mesures le gouvernement envisageait de prendre afin de ne pas mettre davantage en difficulté ces populations et leur mode de vie.

IL S'EN PASSE QU'ON...
POURANT, LES...
DÉBATS ET...
RÉGULIÈREMENT...
DE CE QUI SE...
ET DONT ON PARLE...

Changer sans rien changer...

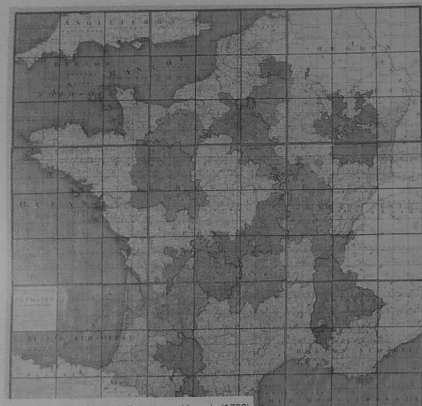
Suite à la déclaration d'Emmanuel Macron à propos des gilets jaunes, le député de Quimper, Erwan Balanant (Modem et apparentés), a cru bon d'intervenir le 11 décembre sur la réforme des institutions. Plaidant pour la proportionnelle, la reconnaissance du vote blanc et le référendum d'initiative citoyenne, il a demandé des comptes sur « la réforme des institutions qui nous reste à faire ». La garde des Sceaux et ministre de la Justice Nicole Belloubet a expliqué que « la question de la représentation [...] est fondamentale. [...] Il faut que la diversité des courants d'opinion soit mieux entendue. Cela suppose, d'abord, une loi électorale plus juste », ensuite, que le vote blanc soit pris en compte, et, enfin, que la parole des citoyens puisse être entendue à tous les niveaux, local ou national. Rien de nouveau donc : on cherche à trouver des astuces pour permettre une expression populaire dans une République qui est autoritaire ! On aurait pourtant pu imaginer le début d'une réflexion autour d'un changement de constitution... mais non ! Immédiatement après, Edouard Philippe, répondant à Thierry Benoit (UDI), a enfoncé le clou en estimant que le gouvernement était « prêt à ouvrir la question redoutablement délicate des dotations ». « Nous devons faire en sorte que l'évolution de ces dotations soit plus aisément perceptible, et même plus aisément prévisible. » Pas d'autonomie fiscale donc, juste une meilleure lisibilité des dispositifs actuels.

Horaires jacobins ?

Le député LR de Loudéac, Marc Le Fur, s'est étonné le 11 décembre que l'Union européenne cherche à fixer une seule heure pour les différentes nations européennes. Plaidant pour le respect des cadences naturelles, il a demandé à ce « que l'on n'oublie pas l'Ouest français, en particulier la Bretagne : parce que le soleil s'y lève et s'y couche plus tard, cette partie de notre territoire risquerait d'être décalée ». Le gouvernement n'a, pour l'instant, pas pris position sur cette question. Emmanuelle Wargon, la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a argué de la complexité du sujet : « Sur le plan environnemental, la justification du changement d'heure paraît s'amenuiser, compte tenu des progrès technologiques accomplis depuis la mise en place de ce système, ce qui pourrait conduire à un renoncement au changement d'heure. Toutefois, d'autres facteurs doivent être pris en compte au niveau national. L'étendue géographique de notre pays, ses nombreuses frontières et les habitudes socio-culturelles actuelles des Français ne rendent pas aisé un choix permanent entre les heures d'été et d'hiver actuelles. » Mais, plus encore, « il convient de bien mesurer les effets de la proposition sur le bon fonctionnement du marché intérieur ». À l'heure du Fric, seule l'économie compte !

La partition administrative de la Bretagne : quand et pourquoi ?

L'association Bretagne réunie a réussi son pari de collecter plus de 100 000 signatures en faveur d'une consultation populaire sur l'avenir institutionnel de la Loire-Atlantique. Le 17 décembre, les élus du conseil départemental ont voté contre le droit d'option. Il appartient désormais au président de la République de s'engager ou non sur un référendum. *Le Peuple breton* revient sur l'histoire de la partition de la Bretagne. > PAR JEAN-JACQUES MONNIER*



Nouvelle topographie de la France, par Hessein (1780).

Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'idée de créer des départements est née de et sous l'Ancien Régime, afin d'augmenter les pouvoirs de l'administration centrale. Deux topographes du roi en ont développé la notion pour s'affranchir d'une organisation territoriale diversifiée issue de l'histoire et de la tradition et constituant un frein à l'autorité centrale.

En 1780, Mathias Robert de Hessein publie sa *Nouvelle topographie ou description détaillée de la France divisée par carrés uniformes*. Il la divise par multiples de neuf en régions, contrées, districts, territoires, bans, cantons, tènements, carreaux, pièces et mesures.

Le mot département n'est pas encore repris. Il était jusque-là utilisé pour désigner les subdivisions civiles des neuf évêchés bretons. De son côté, la philosophie des Lumières renferme une soif très forte de « raison », de rationalisation, d'uniformisation, qui va

pouvoir se donner libre cours lorsque l'ordre ancien va chanceler.

Briser les corps intermédiaires

C'est la Révolution qui va permettre de réaliser ce rêve bureaucratique. Mirabeau, qui regrettait que la France soit un « agrégat inconstitué de peuples désunis », en sera le grand artisan. L'Ancien Régime avait maintenu des bribes de démocratie locale parce qu'il avait longtemps dû composer avec des droits coutumiers, des réalités locales, des conditions d'annexion spécifiques. Il n'est pas ici question de faire fi de l'existence d'inégalités sociales considérables fondées sur la division en ordres, mais ce système issu du Moyen Âge maintenait des espaces de liberté que l'on n'évoque jamais. Les dérapages de la Révolution sont régulièrement légitimés par la nécessité d'abolir un ordre ancien que l'on se garde bien souvent de préciser.

Le contenu de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 est sur certains points étonnamment limitatif pour une révolution supposée apporter liberté et égalité. Ainsi l'article 3 : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » Contre l'esprit des Lumières, cet article dénie un droit fondamental aux hommes et aux citoyens, celui de s'associer autrement qu'en État-nation.

Le territoire et ses populations sont livrés, par là, aux représentants du pouvoir central, sans contre-poids. L'idée de souveraineté absolue de la nation et donc de l'État – réplique des ambitions les plus irréalisables de Louis XIV – permet donc de nier tout pouvoir local réel, de nier le droit des populations à s'organiser et à se déterminer librement, premier critère de la démocratie.

Les communes n'éisent plus leur maire à partir de 1792. Le pouvoir central et ses commis en assurent la nomination. La III^e République mettra fin à ces nominations, que rétablit pour une brève période le régime de Vichy. Il faudra attendre la IV^e République pour que cette page de quasi-dictature du centre sur la périphérie devienne un mauvais souvenir. Mais le centre trouvera d'autres moyens, techniques, juridiques et sociétaux, pour retrouver une large prééminence.

Découper ou reconnaître ?

Deux courants s'opposent : d'une part ceux qui veulent réinventer (ou inventer) la démocratie et partir des réalités économiques et humaines. D'autre part ceux qui partent au contraire de critères de gestion ou de données objectives dans lesquels l'adhésion populaire ne compte pas. Pour les premiers, il s'agit de reconnaître des réalités en bonne partie humaines, limitées qui paraissent les plus utiles ou rationnelles : c'est la notion de découpage régional.

Avec la méfiance à l'endroit des anciennes provinces, avec la peur maladroite d'un risque de séparatisme, il s'agira toujours de freiner les volontés d'organisation au niveau local et d'amoindrir le poids des regroupements de collectivités locales, et ce, jusqu'au XX^e siècle finissant.

Dans le cas de la Bretagne, qui continue à émerger comme un ensemble cohérent malgré le découpage départemental, la volonté centrale est de refuser toute forme de reconnaissance de cette communauté perçue comme une menace et notamment de la priver de son secteur le plus puissant et le plus actif, la Loire-Inférieure, le pays Nantais.

C'est en effet à partir du milieu du XIX^e siècle qu'émerge en France un nouveau type d'exercice intellectuel : l'essai de découpage du territoire de l'État en régions politiques, au moment où s'affirme le mouvement régionaliste français. Entre le milieu du XIX^e siècle et les années 1970, plusieurs dizaines de découpages régionaux ont ainsi été proposés. On retiendra que celui imaginé par le géographe Paul Vidal de La Blache, dans l'article qu'il rédige en 1910 sur « Les régions françaises » dans la *Revue de Paris*, comprend déjà une reconstitution de la Bretagne à cinq départements [pour rappel, la Bretagne en tant qu'espace politique a disparu depuis la Révolution française, ndr].

Après la « Grande Guerre »

Le choc de la Grande Guerre entraîne des changements politiques qui font passer le régionalisme politique au second plan et donnent lieu à des innovations administratives. Non sans difficultés, c'est finalement le 5 avril 1919 que sont créées, à l'instigation du ministre de l'Industrie et du Commerce Étienne Clémentel, les « régions économiques » pensées pour organiser la production pendant la guerre de 1914-1918. Rennes est alors le centre d'une VI^e région économique singulièrement restreinte regroupant l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et le Finistère, tandis que Nantes domine la V^e région économique, qui comprend la Loire-Inférieure, le Morbihan, le Maine-et-Loire, la Vendée, la Mayenne et l'Indre-et-Loire. Ce découpage tient en partie à l'action résolue des milieux patronaux nantais dans le cadre de

l'Association industrielle et commerciale de l'Ouest, créée en janvier 1919.

Sur cette base, les polémiques entre Rennes et Nantes s'engagent avec acuité et se poursuivent durant l'entre-deux-guerres. La réforme de 1922, qui voit la chambre de commerce de Quimper être rattachée à la V^e région économique, atteste le pouvoir d'influence des milieux économiques nantais. Coupant le département du Finistère en deux, elle agrandit encore plus la zone d'attraction de Nantes au détriment de Rennes.

Cette situation provoque la colère des milieux régionalistes bretons, qui, pour la plupart, défendent la primauté du cadre provincial historique. Le 23 février 1926, le marquis de L'Estourbeillon, président de l'Union régionaliste bretonne (URB), proteste ainsi avec énergie contre le morcellement de la Bretagne. Il s'en prend explicitement aux représentants de la chambre de commerce de Nantes qui n'ont en vue, selon lui, que leurs seuls avantages industriels. Ses critiques visent également à réaffirmer la place de Rennes, capitale jugée « naturelle » de la Bretagne, au détriment de Nantes, que sa position excentrique condamne à n'être qu'un grand port et une grande ville d'affaires.

Le débat sur le découpage régional s'enracine donc autour des régions économiques et, corrélativement, de la primauté de Nantes ou de Rennes. La décision du gouvernement de remodeler les régions économiques en 1938, en rattachant les chambres de commerce de Lorient et de Quimper à la VI^e région économique, relance une nouvelle fois les polémiques. Sans qu'il soit possible d'en démanteler tous les fils, cette modification du découpage régional reflète un certain réajustement en faveur de Rennes. La ville peut notamment s'enorgueillir du succès de sa foire-exposition et les modifications de l'organisation du réseau ferroviaire ont affirmé son rôle central entre Paris et la Bretagne au détriment de Nantes.

Vichy avant Vichy

En avril 1938, c'est la fin du Front populaire. Le radical Daladier arrive au pouvoir et annonce qu'il va « remettre la France au travail ». Il « resserre les boulons » ce qui passe par une reprise en main autoritaire du pays, une volonté de centralisation accrue et un « gouvernement fort, même très fort ». Certains historiens parlent alors de « préfascisme » ou de « Vichy avant Vichy ». C'est en effet l'époque où l'ambassadeur de France en Italie, François Poncet, explique à Mussolini que la France a besoin d'une « fascisation de la démocratie ».

Avec le gouvernement Daladier, il y a une conjonction d'intérêts entre la haute bourgeoisie, une partie du haut état-major de l'armée (dont Pétain, Weygand ou Darlan), qui rêve d'un fascisme militaire ●●●

Dans les années 1920-1930, le débat sur le découpage régional s'enracine autour des « régions économiques » et, corrélativement, de la primauté de Nantes ou de Rennes

* Avec la collaboration de Pierre-Yves Le Rhun

Politique

à la française, et de nombreux hauts fonctionnaires, que le fascisme et le nazisme inspirent, avec leurs idéaux d'ordre et de centralisme. Antibolchévique, ce mouvement s'oppose frontalement au Parti communiste, alors en plein développement. Ultranationaliste, il s'en prend à tout ce qui constitue, selon lui, « l'anti-France », donc les militants anticolonialistes, les autonomistes et les « nationalistes régionaux », dont une partie en Bretagne s'est d'ailleurs radicalisée en réaction à cette montée du nationalisme français et aussi dans le cadre de l'essor des extrêmes en Europe.

Les milieux économiques vont aussi jouer un rôle important dans les projets de réorganisation territoriale du régime de Vichy. Dès l'époque Daladier est mise en place une partition du territoire breton. Ainsi, dès avant la Seconde Guerre mondiale, des projets de démantèlement de la Bretagne historique existent déjà. Quant à une grande région « Ouest », elle a déjà des partisans dans les milieux nantais, mais aussi chez certains militants de la Fédération régionaliste bretonne (FRB).

Le tournant de Vichy et ses suites



Pétain, l'épouvantail.

Le gouvernement de Vichy va voir la naissance d'une région Bretagne sous deux formes :

- Un décret « Pétain-Darlan » du 30 juin 1941 institue des préfetures de région pour la zone occupée. L'une siège à Rennes et n'est compétente que pour quatre départements. Celle qui siège à Angers a compétence sur la Loire-Inférieure. Ces régions ne sont pas conçues comme des communautés humaines. Elles portent les appellations de « région de Rennes » et de « région d'Angers ».
- Un autre découpage, celui de la France en « provinces », défini par le Conseil national en août 1941, établit une « province de Bretagne » à cinq départements, dont les limites auront suscité un arbitrage du maréchal Pétain lui-même, mais qui n'aura guère d'existence effective.

1941 : la Loire-Inférieure est rattachée à une « région d'Angers » ; un choix en grande partie dicté par les autorités d'occupation

Le 23 décembre 1940, les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Nantes se prononcent pour une fusion de la V^e région économique avec le reste des départements bretons. Ils expliquent que Nantes est « la métropole incontestée de l'Ouest ».

Le 1^{er} mars 1941, un nouveau maire est nommé par décret de l'amiral Darlan. Il s'agit de Gaëtan Rondeau, originaire de la Mayenne. Il écrit régulièrement dans *Le Phare de la Loire* sous le pseudonyme de Jean-Louis Martin. Entre juillet 1940 et janvier 1941, on lui doit ainsi une série d'articles sur la nécessité de créer une grande région « Ouest », dont Nantes serait évidemment la capitale. De son côté, le maréchal Pétain annonce la constitution à venir d'une Bretagne à cinq départements, dont Rennes sera la capitale. Ses propos sont retransmis avec enthousiasme par les quotidiens nantais, notamment *L'Ouest-Eclair*, qui se félicite de ce choix.

Déjà exacerbées par les déclarations triomphales du maire de Rennes, les réactions nantaises prennent un tournure d'autant plus passionnelle que, parallèlement, un décret gouvernemental du 30 juin 1941 a fixé le cadre géographique de la préfecture régionale

de Bretagne en la réduisant aux quatre départements actuels, avec Rennes comme capitale. Si le coup est rude pour l'ensemble des acteurs de la question bretonne, il l'est à l'évidence encore plus pour les défenseurs de Nantes, qui doivent désormais se battre sur deux fronts. Longtemps focalisés sur la question de la délimitation de la future province de Bretagne et de sa capitale, il leur faut maintenant intégrer la situation nouvelle imposée par le découpage des préfetures régionales : Nantes et le département de la Loire-Inférieure sont détachés de la Bretagne pour être rattachés à la préfecture régionale d'Angers. Un choix en grande partie dicté par les impératifs des autorités d'occupation, qui ont fait de cette ville le chef-lieu de l'administration militaire de leur zone sud-ouest.

Ces découpages sont abolis à la Libération, les préfets régionaux disparaissant en mars 1946. Mais la rivalité entre les deux villes et leurs classes dirigeantes reste vive.

Le régionalisme breton sans la Loire-Inférieure

Le Célub (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons), créé en 1950 sous la houlette du journaliste Joseph Martray, influe sur la création d'une reconnaissance des régions dans un cadre européen. Sous le gouvernement d'Edgar Faure en 1956, la création des « régions de programme » fait alors naître la région Bretagne, sur un territoire incomplet.

La Bretagne n'a pas les moyens de financer son développement. Elle doit l'obtenir de Paris. Pour cela, d'une part, ses revendications ne doivent pas affoler les centralistes, d'autre part, il faut réaliser l'union totale sur l'échiquier politique breton, alors dominé par le centre droit, sans négliger les socialistes et les gaullistes, réunir les maires de toutes les grandes villes, dont celui de Rennes, Henri Fréville. Le Célub vise avant tout au rattrapage économique, par des équipements et des aides à l'industrialisation, des secteurs relativement sous-développés de la Bretagne, donc hors Loire-Inférieure. À partir de 1962, et du raz de marée gaulliste des élections législatives de novembre, le Célub cesse d'être un moyen de pression efficace. En 1964, Michel Philipponneau et une partie de la gauche quittent le Célub. Moins influent, le Célub est aussi plus libre : en 1965, sous son égide, les maires de Rennes et de Nantes Henri Fréville et André Morice se rencontrent à Nozay, sur l'axe routier qui relie les deux capitales, ils promettent de lancer une coopération entre les deux villes. La ville de Nantes adhère enfin au Célub, témoignage d'une volonté d'œuvrer en commun pour le développement breton.

Paradoxalement, c'est en 1968, à la fin d'un mois de mai agité, que le Célub remporte une grande victoire : le gouvernement Pompidou accède à ses principales revendications, regroupées sous l'expression de « Plan breton ». L'une d'entre elles, le plan routier breton, concerne la Bretagne à cinq départements, avec notamment la mise en voies rapides des axes routiers Brest-Nantes et Nantes-Rennes, outre Brest-Rennes.

En 1972, les régions deviennent des établissements publics sous étroite tutelle de l'État. Pompidou consulte une nouvelle fois les conseils généraux.

Pour conserver une bonne centralité à la ville de Nantes, le conseil général de la Loire-Atlantique demande en 1973 que les deux régions administratives de Rennes et d'Angers-Nantes soient réunies. Tenant le même raisonnement pour Rennes, le conseil général d'Ille-et-Vilaine avait demandé l'intégration de la Loire-Atlantique et de la Mayenne. Le conseil général de Vendée avait opté pour le statu quo, celui de la Sarthe voulait son rattachement à la région Val-de-Loire, alors que les départements des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère demandaient une région correspondant à la Bretagne historique.

Depuis 1973

Une dynamique d'organisation de la contestation du découpage régional se développe sous l'impulsion de l'association B5, créée en 1974 dans la Loire-Atlantique. Il deviendra le CUAB, puis Bretagne réunie. De 1973 à nos jours, c'est l'action militante qui a pris le relais des hommes politiques en place, incapables de dépasser la contradiction entre Rennes, qui ne veut pas de Nantes, jugée concurrente, et Nantes, qui veut la Bretagne et un territoire non breton en plus.

Cette action militante, qui s'intègre dans une vague bretonne sociale, politique et culturelle, donne quelques résultats. Dès 1974, François Mitterrand s'engage « à revoir les limites des régions selon des modalités démocratiques [...] qui seront définies [...] par un projet de loi de réforme régionale ». En 1976 est organisée la première « Fête de l'unité de la Bretagne », qui réunit 5 000 participants.

En 1977, le conseil général de la Loire-Atlantique réaffirme le caractère breton du département en votant à l'unanimité l'adhésion à la Charte culturelle bretonne et y contribue financièrement comme l'Etat, ce qui donne des organismes (CB, conseil culture) et des moyens enfin non négligeables pour la culture bretonne. Cette même année, à l'initiative de B5, les conseils municipaux des villes bretonnes, pour la plupart gagnés à la gauche et où siègent désormais des élus UDB - à commencer par Saint-Nazaire - votent un vœu en faveur de la réunification.

Mais en 1982, au lendemain de l'élection de Mitterrand à la présidence de la République, les lois Defferre transforment les régions en collectivités territoriales. Dès 1986, les conseils régionaux sont désormais élus au suffrage universel, ce qui leur confère une reconnaissance officielle... mais entérine la partition ! La bataille continue et, surprise, les sondages de 1984 à nos jours ne cessent d'affirmer l'envie d'une Bretagne intégrale de la part de près des deux tiers des sondés. Le 22 juin 2001, le conseil général de la Loire-Atlantique adopte à la quasi-unanimité un vœu demandant au gouvernement « d'organiser le débat public et les consultations nécessaires, puis d'initier le processus législatif permettant de réunir les cinq départements bretons, associés aux voisins qui le souhaiteraient, dans une grande région ». Le 3 juillet



Dernière manifestation pour la réunification, à Rennes, le 8 décembre.

de la même année, le conseil régional de Bretagne « réaffirme son vœu voté en 1997 en faveur de la réunification de la Bretagne et souhaite que le débat sur la décentralisation soit l'occasion d'une réflexion sur l'évolution du découpage régional... ». En 2004, la Bretagne administrative (avec présence d'élus UDB) et la Loire-Atlantique basculent à gauche. Le conseil régional de Bretagne se prononce pour la réunification. Une commission mixte Loire-Atlantique - Bretagne administrative est mise en place pour développer les coopérations. Jean-Yves Le Drian et Patrick Mareschal, respectivement président de la région et du département, participent à des manifestations pour la réunification. Mais quand Patrick Mareschal prend sa retraite politique en 2011, son successeur met progressivement fin aux coopérations. En 2014, l'annonce d'une réforme territoriale et d'un redécoupage ouvre de nouveaux espoirs et trois manifestations successives sont organisées à Nantes. La dernière réunit près de 40 000 personnes, ce qui est inédit. Hélas, le découpage de François Hollande est technocratique et confirme la partition de 1982. Depuis, la mobilisation se poursuit sur le thème de la démocratie. De fait, comme l'écrit le géographe Jean Olivro dans *La Bretagne réunifiée* : « La réunification de la Bretagne prendra une signification très forte : elle prouvera que notre démocratie a franchi une étape. Elle marquera la victoire d'une volonté populaire... ».

Ainsi donc, résumer à Pétain la partition ne semble pas historiquement correct. Cette partition est liée à l'idée de centralisation et d'unité de la nation française, pour qui la diversité n'est pas concevable. Et même si, en août 1941, Joseph Barthélémy, le ministre de la Justice, affirme que la France « va connaître une centralisation comme jamais il n'en est apparu à aucune époque de notre histoire », on peut affirmer que cette volonté de casser la Bretagne est bien plus ancienne. ●

Pour en savoir +

LE LIVRE BLANC
DE L'UNITÉ BRETONNE

Réunification. Un débat en dessous de tout !



Philippe Grosvalet a refilé la patate chaude.

Sous la pression, le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet, a finalement fait voter sur deux questions le 17 décembre : sur le droit d'option, d'abord, en sollicitant l'avis des conseillers départementaux sur l'opportunité ou non de rejoindre la région Bretagne, ensuite sur un vœu réclamant un référendum. **Le Peuple breton** a suivi le débat. > **PAR GAEL BRIAND**

Tant Bretagne réunie que l'UDB ont critiqué le fait que le conseil départemental n'assume pas de faire voter lui-même la population. En renvoyant la question à l'Elysée, Philippe Grosvalet s'en « lave les mains » et on s'en remet au fait du prince. Dans son courrier à Emmanuel Macron, il plaide pour une consultation à l'échelle des deux régions, mais « souhaitte que l'Etat prenne l'initiative d'un référendum décisionnel sur le périmètre [qui] lui semble le plus pertinent ». Autrement dit, même si le référendum a une valeur juridique, on répond à côté de la pétition signée par 105 000 personnes. Surtout si les deux régions sont appelées aux urnes !

Néanmoins, pour la première fois depuis des décennies, le débat a été tenu dans l'enceinte du conseil départemental. Et le niveau de l'argumentation des élu(e)s laisse voir l'étendue de la pédagogie qu'il faudra développer pour convaincre...

Au final, sur 61 élu(e)s, seuls 13 ont voté pour le droit d'option (30 contre, 15

abstentions et 4 n'ont pas participé). La palme de la caricature revient sans aucun doute à Bernard Gagnet (PS, canton de Saint-Herblain), qui voit dans ce débat « un recel identitaire, un repli sur soi-même qui ne correspond pas aux valeurs de la République ».

Beaucoup d'élui(e)s se sont retranchés derrière le fait qu'ils n'avaient pas été mandatés pour cela. À l'instar de Claire Tramier (EELV), qui s'est abstenue, oubliant qu'elle a été élue au second tour avec les voix de l'UDB, au terme d'un accord électoral. Danièle Rival (LR), de La Baule, « ne se sent pas du tout bretonne » et a donc voté « en son nom et pas au nom de son canton » contre le droit d'option et le vœu ! Nous n'avons pas le droit d'amputer la région des Pays-de-la-Loire de la Loire-Atlantique », s'est-elle justifiée.

Médiocrité des arguments et pusillanimité ont dominé la séance

Mais ce sont bel et bien les Nantais qui ont émis les plus fortes oppositions. L'offensive a été lancée par Pascal Bolo (PS), qui, bien que se disant lui-même breton, a déclaré que « si Nantes est à l'évidence bretonne, elle n'est pas que bretonne, mais aussi ligérienne, vendéenne ». Pour lui, un rattachement signifierait un « appauvrissement de Nantes ». Abbassia Hakem (PS) a de son côté estimé que la question est décalée alors que « les gens souffrent ». Souffreraient-ils plus en étant rattachés à la région Bretagne ?

Prenant exemple sur le beurre salé, Fanny Sallé (DVG) a déclaré que la Bretagne n'a pas besoin de la Loire-Atlantique pour exporter sa culture. Sait-elle au moins que le sel vient de Guérande ? La maire de Carquefou, Véronique Du-

bettier-Grenier (DVD), s'est demandé, elle, s'il fallait « déséquilibrer les Pays-de-la-Loire ». Les Pays-de-la-Loire sont tellement équilibrés qu'il y a quelques mois, la Mayenne, la Sarthe et le Maine-et-Loire envisageaient de créer un super-département pour contrebalancer le poids de la Loire-Atlantique !

Les idiots utiles du centralisme

Au bout du compte, si la question des frontières est dépassée, comme le suggère Vincent Danis (DVG), pourquoi les élus départementaux s'attachent autant à celles de la région des Pays-de-la-Loire ? La réponse est simple : tous mesurent l'urgence du Grand Ouest, dans lequel rayonnerait la métropole nantaise ! Ces élu(e)s sont les idiots utiles du centralisme, car la métropolisation ne sert que Paris.

À l'inverse, les conseillers départementaux limitrophes de la région Bretagne ont bien compris l'intérêt de la réunification. Bernard Lebeau (PS), du canton de Pontchâteau, a notamment expliqué la difficulté d'être « à cheval entre trois départements et deux régions » : « La région Bretagne a investi dans le numérique via Mégalis, mais cela ne concerne pas les communes de l'agglomération situées dans la Loire-Atlantique ! »

Des partisans de la réunification ont écrit aux conseillers départementaux pour leur dire qu'ils ne leur appartenaient pas de décider pour eux. « Dans un sens, c'est vrai », a admis Catherine Toucheffeu (PS). La patate chaude ne sera pas restée longtemps à l'Elysée. Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, a fermé la porte : 105 000 personnes, c'est sans doute trop peu ! ●

Où est la « nouvelle politique linguistique » ?

Lors de la sortie de l'étude sociolinguistique sur le breton et le gallo (voir PB de novembre 2018), le président du conseil régional de Bretagne avait annoncé pour décembre une « nouvelle politique linguistique ». **Le Peuple breton** a suivi le débat en session, le 14 décembre. > **PAR GAEL BRIAND**

Premier constat : l'enveloppe budgétaire pour le gallo a bénéficié d'un coup de pouce conséquent, pas celle du breton. Pour la conseillère régionale Kaourintine Hulaud, « le gallo a eu le sentiment d'être la minorité de la minorité, le pauvre des pauvres ». Cette politique linguistique semble donc faire office de rattrapage. Pourquoi pas ? Le gallo et le breton ne sont concurrents que si on les instrumentalise à cette fin.

Il y a donc de quoi être dubitatif quant à l'affirmation de l'élue selon laquelle « la Bretagne est un miroir à deux faces avec le breton à l'ouest et le gallo à l'est ». La dichotomie haute et basse Bretagne – et l'étude le prouve amplement – n'est plus pertinente tant la demande sociale en breton en haute Bretagne est importante.

La vice-présidente aux « langues de Bretagne », Lena Louarn, a eu du mal à défendre la « nouvelle politique linguistique » promise par l'exécutif régional concernant sa langue maternelle. Mais, pas de vague. La consigne était claire : marteler que la Région ne peut rien faire seule et inviter les autres collectivités à mettre la main au porte-monnaie. Cette consigne a été suivie à la lettre par tous les intervenants de la majorité.

Même Mona Bras, pour le groupe des régionalistes, a été timorée : « Sept mil-

lions d'euros, ce n'est pas assez, mais c'est beaucoup pour une compétence non obligatoire. » L'ancienne porte-parole de l'UDB a parfaitement raison, mais ce discours était déjà le sien il y a dix ans ! L'enjeu n'est pas, bien sûr, d'aller piocher dans le maigre budget du conseil régional, mais d'en réclamer plus à l'Etat.

Lena Louarn avale donc des couleuvres. Excepté la création d'une « conférence territoriale de la langue bretonne », le reste des annonces était des appels à faire « besoin d'un travail avec les rectorats de Rennes et Nantes » pour qu'il existe une offre dans chaque commune, demande de généralisation du breton dans les écoles, évocation des problèmes de Diwan et notamment de la suppression des contrats aidés, des pourparlers avec le président de Rennes-2 pour créer un cursus universitaire bilingue...

« De belles déclarations »

Quid des idées qui ne coûtent rien ou presque ? Aïta ! évoque la politique du « en même temps » : « Faire de belles déclarations en faveur de la langue bretonne d'un côté, et, en même temps, accompagner l'Etat dans sa politique de destruction tout en appliquant une politique de soins palliatifs. »

D'après les sources du **Peuple breton**, le conseil départemental des Côtes-d'Armor préparerait une politique linguistique à l'instar de celui du Finistère. De bon augure si cela se concrétise, car cela sera de nature à compenser le plafond de verre décidé de fait par l'exécutif régional.

Les interventions sur les bancs de l'assemblée ont été assez classiques. Le président du groupe du Rassemblement national, Gilles Pennelle, s'est défendu d'être contre les langues régionales : « Ce n'est pas ma famille politique qui tapait sur les doigts des élus pendant la III^e République », a-t-il affirmé. Toutefois, il estime

plus urgent de porter les efforts sur la lutte contre l'illettrisme en français ».

Surtout, il a justifié son abstention par son opposition à la ratification de la Charte des langues régionales « et minoritaires », charta qui, selon lui, est un cheval de Troie pour imposer les langues de l'immigration : « C'est une façon d'imposer le communautarisme et de remettre en cause le modèle républicain. » Flagrant délit de mensonge pour celui qui dit avoir lu la charte, puisque son article 1 explique que celle-ci « n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'Etat ni les langues des migrants ».

Mona Bras a (bien) répondu au patron du RN en expliquant que « langue commune n'était pas langue unique ». Fanny Chappé (PS) s'est moquée de ceux qui « pensent sérieusement que l'unité de la République est mise en danger par nos langues ». Quant à Isabelle Le Bal (droite et centre), elle a demandé à Loïc Chesnais-Girard de « reprendre son bâton de pèlerin pour aller convaincre la préfète ».

On se raccrochera à l'intervention de Jean-Michel Le Boulanger, qui a rappelé que « les langues sont aussi traitées dans d'autres budgets. Consolidé, on peut estimer que le budget langue est de 8,5 millions d'euros et non 7 ». Chiche ! Annonces sonores dans les TER ou conditionnement des aides pour commencer. Aïta ! dénonce justement le fait que le conditionnement ne s'applique que pour... la culture et la patrimoine ! Rien concernant les entreprises et les collectivités. Visiblement, la langue bretonne doit rester cantonnée au passé et son utilisation dans la vie de tous les jours doit rester marginale. « Une vision passéiste ! »

En Equateur, la grenouille marsupiale cornue a été aperçue alors qu'on pensait qu'elle avait disparu depuis dix ans. Une allégorie pour les locuteurs de la langue bretonne ? ●



Parlez-nous de transports !

Dans le contexte du mouvement des gilets jaunes, un appel à contribution a été lancé sur le thème de la mobilité : « Parlez-nous de transport ». Ana Sohier, élue bretonne, Nil Caouissin, professeur de breton et d'histoire-géographie, Isabelle Thomas, députée européenne (Génération.s), Christian Troadec, maire de Carhaix, Gael Briand, rédacteur en chef du *Peuple breton*, et le maire écologiste de Langouët, Daniel Cuffeif, le géographe Yves Lebahy et l'élue communiste lorientaise Delphine Alexandre se sont associés pour proposer aux Bretonnes et aux Bretons de témoigner sur leur mobilité au quotidien et en particulier sur l'usage de la voiture : pourquoi être dans l'obligation de l'utiliser ? ► PAR NIL CAOUISSIN



Suite à la parution de cet appel, le géographe Yves Lebahy, coauteur de l'ouvrage *Du va la Bretagne*, décide de le signer : « La crise actuelle souligne à quel point le divorce est grand entre ce que vivent les gens sur nos territoires et les décisions prises au plus haut niveau de l'État, par des élus et des technocrates coupés des réalités, qui imposent leurs choix et décisions aux populations. « Quand notre démocratie va-t-elle devenir adulte et concevoir que le peuple a capacité de proposer, d'organiser, de gérer ce qui constitue son quotidien, dans une démarche solidaire et responsable ? Nous crevons de cette vision verticale inadaptée, obsolète et désobligeante qui gère l'État français en tout domaine. « Pire, cette lecture remet en cause deux décennies d'orientations politiques d'ouverture [jusqu'à la crise de 2008], qui allaient vers plus d'autonomie des collectivités, plus de subsidiarité, plus de démarche participative. Tout cela est désormais oublié, banni même. Et le gouvernement s'étonne que ça pète, ne comprend même pas les raisons de la colère. [...] »

Nous publions ici deux premiers témoignages, parmi les dizaines déjà recueillis :

Le vélo hors des centres-villes ?

Cela fait maintenant six ans que j'ai opté pour le vélo lors de mes trajets quotidiens. Le déclic fut le moment où j'ai emménagé à Paris. Vingt minutes pour relier Nation au Jardin des plantes à vélo, une heure dix lorsque j'ai dû prendre la voiture pour y aller une fois ! Vacciné. Travaillant pour le Muséum national d'histoire naturelle, sous tutelle de l'État, cela ne me paraissait pas idiot que cet organisme, qui prône le respect de la biodiversité, encourage ses salariés à utiliser le moyen de transport le plus « propre » qui soit. J'ai donc demandé si, comme d'autres établissements publics, ils comptaient mettre en place l'indemnité kilométrique vélo (IKV).

Je suis maintenant installé à Fouesnant et travaille toujours pour le Muséum national d'histoire naturelle, à Concarneau. J'effectue quatorze kilomètres aller et retour pour le travail. J'ai la chance de pouvoir prendre une douche en arrivant au travail, sans quoi j'aurais abandonné le vélo. Je continue de demander la mise en place de l'IKV, non pas pour « gagner de l'argent », mais tout simplement faire face aux dépenses inhérentes à l'utilisation d'un vélo (changement de patins de freins, pneus, lumières...).

Peut-être le soutien aux déplacements cyclistes viendra-t-il du Département ou de la Région ! En tout cas, je reste persuadé du bien-fondé de cette aide.

« Train fantôme » dans le pays d'Auray
Je suis fonctionnaire territoriale. Quel est notre quotidien vis-à-vis du transport pour une famille normale avec un enfant ? Nous sommes sur le territoire du pays d'Auray, je travaille sur la presqu'île de Quiberon. J'ai choisi d'habiter (propriétaire) sur une commune extérieure à vingt kilomètres de mon lieu de travail. Pourquoi ? Plusieurs raisons :

- il est impossible pour des salaires classiques (1 700 euros environ chacun) d'acheter sur la Presqu'île (zone touristique) ;
- il est impossible de louer sur cette même zone (et même sur une zone bien plus étendue, allant d'Erdeven à Auray en passant par Carnac) à l'année et pour des loyers modérés.

La solution est donc d'acheter, puisque le prêt couvre le montant d'un loyer au vu des difficultés à trouver à louer. Nous avons choisi une commune limitrophe, possédant la fameuse gare pouvant rallier Quiberon (avec le « tire-bouchon »), dans l'espoir que d'ici dix ans l'offre de transport public soit existante et donc de se débarrasser de cette voiture. [...]

Territoire plein de paradoxes, car la ligne ferroviaire existe, mais elle ne sert que pour les vacanciers « parisiens » (qui disposent donc d'une offre de transports dans leur quotidien à Paris, mais bénéficient aussi de la continuité territoriale pour leurs vacances). Nous, on travaille tous les jours en été (en horaires atypiques), ce train nous ne pouvons pas le prendre, il ne circule que pour

des horaires définis pour le tourisme, pas pour ceux qui le font vivre. Pour nous, c'est la double peine : des temps de transports démultipliés pour accéder à son site de travail, avec la seule possibilité de voir le train passer sans pouvoir le prendre. [...]

La ligne 1, desservant la Presqu'île, ne passant pas sur notre commune de résidence, il est impossible de prendre ce bus dont les horaires sont, en plus, non adaptés (le trajet est de vingt à trente minutes plus long que par la voiture quand j'habite Carnac, je ne peux pas rajouter autant d'heures de garde pour ma fille). De plus, les garderies ne démarrent qu'à 7 h 30, ce qui est bien trop tard quand on doit déposer pour 7 heures afin d'être à l'heure pour son travail. Il y a donc une incompatibilité entre l'offre de transport (inexistante) et les horaires écoles/garderies. Seule la voiture permet de résoudre cette difficile équation.

La solution ? Des centaines de réunions ont lieu depuis vingt ans sur la desserte de la Presqu'île. Le conseil consultatif du pays d'Auray rend des avis tous les ans, qui prouvent que les solutions existent avec de la volonté (du courage ?) politique. [...] Le litre à 5 euros ne nous dérange pas, si nous avons une solution alternative intelligente de remplacement. ●



Repartir des réalités du quotidien pour bâtir un plan d'action en Bretagne

L'appel résume le hiatus : « Nous comprenons la révolte des uns et l'envie de bloquer le pays des autres. La situation est injuste pour tous ceux qui sont condamnés à utiliser leur voiture dans un monde qui a été modélisé pour son usage. [...] Toutefois, nous savons que la lutte contre le réchauffement climatique et donc pour l'avenir de nos enfants nécessite des décisions rapides et des changements profonds de nos modes de production, de consommation et plus largement de vie. « Nous savons également que le prix du carburant, ne serait-ce que par l'effet de sa raréfaction, devrait mécaniquement augmenter à l'avenir. Il est urgent de nous y préparer. Nous pensons que cette colère reflète aussi une fracture territoriale entre des populations qui peuvent se passer de voitures et les autres. Cette colère doit être écoutée et transformée en mesures concrètes. »

Face à un gouvernement qui taxe les carburants sans financer correctement les transports en commun, dans un contexte où la métropolisation et le repli des services publics produisent mécaniquement un allongement des déplacements, les auteurs estiment qu'il faut repartir des réalités du quotidien pour bâtir un plan d'action en Bretagne. Le développement des transports en commun et la réduction des distances parcourues, grands axes d'une transition écologique du secteur des transports, nécessitent une action politique fine, à l'écoute du plus grand nombre. Une adresse a été créée pour recueillir les témoignages : mobilite.bzh@gmail.com

Gilets jaunes. Toujours sur les ronds-points !

Le président Macron croyait calmer les gilets jaunes avec son allocation du 10 décembre. Ses annonces n'ont visiblement pas convaincu. Il n'aura pas fallu vingt-quatre heures pour que chacun comprenne que l'augmentation de 100 € pour le SMIC était une arnaque. Elle dépend en effet de la prime pour l'emploi et non du salaire horaire. Cela n'aura donc aucune conséquence sur les indemnités chômage, maladie ou encore les retraites des smicards.

Le rédacteur en chef d'*Alternatives économiques*, Guillaume Duval, explique même qu'« aucune de ces mesures ne concerne directement les plus pauvres de nos concitoyens ». Celui-ci ajoute que le RSA n'est pas revalorisé et que « les salariés du public, dont les revenus sont bloqués depuis dix ans et décrochent gravement par rapport à ceux du privé, ne reçoivent rien de leur employeur au moment même où le gouvernement exhorte avec de grands trémolos les entreprises privées à augmenter les salaires ». Quant au rétablissement de la mesure sarkozyste de défiscalisation des heures supplémentaires, elle va surtout compliquer la tâche de ceux qui cherchent du travail.

Enfin, l'annulation de la hausse des taxes sur l'essence ne concerne finalement pas les plus pauvres de la société : 45 % du premier décile de revenus n'a été en effet pas de voiture ! Il eût sans doute été plus opportun de réfléchir à partir du « reste à vivre » et de cibler les produits de première nécessité, par exemple en supprimant la TVA sur ces produits. Reste la question démocratique. Le

« référendum d'initiative citoyenne » ressort largement des revendications des gilets jaunes. Cela témoigne évidemment de l'éloignement du pouvoir vis-à-vis des citoyens. Mais le RIC a-t-il une logique dans un État centralisé ? Les nombreux *Gwenn-ha-du* sur les ronds-points témoignent également d'une autre évidence : que l'État pourrait déléguer son pouvoir aux collectivités ! ► PAR G.B.



La mucoviscidose est-elle une maladie bretonne ?

La mucoviscidose est une maladie génétique qui engendre principalement des problèmes respiratoires. La « muco » concerne aussi bien les garçons que les filles. Mais il semblerait qu'elle soit plus présente en Bretagne qu'ailleurs, sans que l'on sache bien encore pourquoi.

► PAR CHRISTIAN PIERRE

Grâce à la recherche scientifique, on a trouvé des médicaments agissant sur le pancréas et simplifiant la vie de certains malades de la mucoviscidose. Présente dès la conception, elle peut se manifester plus ou moins tardivement après la naissance. Maladie chronique dont l'évolution varie d'une personne à l'autre, elle est grave mais non contagieuse.

Sans aller jusqu'à dire que c'est une maladie bretonne, il se trouve qu'ailleurs qu'en France un enfant sur 4 400 naît avec la maladie, en Bretagne c'est un sur 2 930 et dans le Finistère un sur 2 400 !

Pas étonnant donc que le Centre de ressources et de compétences de la mucoviscidose (CRCM), qui coordonne l'intervention des différents partenaires participant, en Bretagne, aux soins hospitaliers ou ambulatoires de plus de 150 enfants, adolescents ou adultes, soit situé à Roscoff. Pas étonnant non plus que la course cycliste Pierre-Le Bigaut (jusqu'à 7 000 coureurs), créée pour l'aide à la recherche, ait lieu à Callac. Depuis 1992, trois ans après que des chercheurs ont découvert le gène de la mucoviscidose, la « PLB » a permis de recueillir près de neuf millions d'euros.

Plus fréquente en Bretagne qu'ailleurs, on pourrait presque dire que c'est une maladie « celtique ». Une sociologue léonarde, Nadine Pellen, s'est penchée

sur l'histoire de la maladie. Elle a même rédigé une thèse sur l'analyse démographique et historique des structures familiales des patients atteints de mucoviscidose en Bretagne.

Elle a dressé des cartes de la présence de la maladie et « ces cartes isolent aussi, par type de mutation génétique en cause, les variantes de la mucoviscidose. Le facteur incriminé n'est pas le même dans le Léon, en Cornouaille ou dans le Trégor. Et là, nouvelle surprise : ces zones géographiques trouvent leur pendant au pays de Galles, en Cornouailles britannique et en Irlande » (Ouest-France, 3 octobre 2013). Il n'en faut pas plus pour que la chercheuse soit convaincue que l'histoire de la maladie remonte au V^e siècle, lors des migrations en Armorique.

Vivre avec la « muco »

Peut-on vivre avec la mucoviscidose ? Certes oui, mais cela exige des soins incessants. Peut-on en guérir ? Oui et non. Non, car aucun médicament ne soigne la maladie. Les recherches en thérapie génique avancent, mais doucement. Par contre, on peut « presque » guérir. Et il n'y a qu'un moyen : la greffe ! Pour autant, elle ne supprime pas les problèmes de pancréas.

En décembre dernier, à quelques jours du rendez-vous du Téléthon, le Poul-laouennais Pascal Samson a eu 50 ans. Un âge tout à fait anodin en soi, mais pas pour Pascal, greffé en 1991 pour cause de mucoviscidose. Il est né en 1968, sa maladie a été détectée trois



Pascal Samson

ans plus tard. Élève au lycée de Carhaix, où il faisait du théâtre malgré son handicap, son état s'est aggravé l'année du bac. Il l'a eu quand même, puis intégré un IUT, mais son état a empiré et il ne disposait plus que de 15 % de capacité pulmonaire.

À l'époque, les greffes se passaient à la Pitié-Salpêtrière, à Paris, chez le professeur Cabrol, mais Nantes les démarrait. Et en janvier 1991, Pascal est greffé cœur-poumons, car son propre cœur était épuisé. Plus de sept heures d'opération, quinze jours en service de réanimation, à suivre entre autres la première guerre du Golfe à la télé... Il fut tout surpris au bout de quelques mois de pouvoir grimper un escalier sans être essouffé !

Vingt-sept ans plus tard, Pascal, qui avait donné en 1992 le départ de la première PLB, est toujours là, même s'il a dû subir en 2005 une greffe de reins, abimés par les médicaments anti-rejet. Cadre EDF à Nantes, il va au travail à vélo. Il est toujours investi pour vaincre la muco et a longtemps fait partie du conseil d'administration de « Vaincre la mucoviscidose » et du conseil « Qualité de vie » de l'association. ●

www.vaincrelamuco.org

POBL VREIZH

Greunland, pinvidigezh binimus ar c'hondon



Aesoc'h-aezari e teuo da vezañ toullañ douar Greunland gant tommañ ar hin, ar pezh n'eo ket frealzus...

Pinvidik-spontus eo ar c'hondon ha lakaat a ra ar binvidigezh-mañ da soñjal e vo ar vro evit mont dizalc'h

Eil enezenn vrasañ ar bed eo Greunland (*Kalaallit Nunaat* e yezh an henvroidi). Ouzhpenn 80 % eus an tiriad zo dindan skorn ha n'eus nemet 56 000 a dud o chom er vromañ. Perc'henn eo ar vroad-mañ war an douar, ha war an darveziou a c'hell bezañ dastumet o turiañ ar c'hondon¹ anezhañ, ul labour hag a zeuio da vezañ aesoc'h abalamour d'an diskorn degaset gant kemm an hin. N'eo ket lavaret, koulskoude, ez aio stad an traoù gant Greunlandiz war wellaet pa vo lezet kompagnonezhioù liesvroadel da zigeññ mengleuzioù. ► GANT PAOL AR MEUR

Dindan veli bolitikel Danmark e chom Greunland met emren eo war vaur a dachenn. Betek-henn ne c'hall ket ober hep skorenoù ar Rouantelezh, da lavarout eo ar c'hondon ha lakaat a ra ar binvidigezh-mañ da soñjal e vo ar vro evit mont dizalc'h. Kavet e vez ennañ koueuv, zink, houarn, diamantou, aour, titan, uraniom, plom hag eil pourvez douarou rouez ar bed, darveziou hag a gresko talvouddegezh lod anezho er c'henervezh etrebroadel pa 'z aio gwazhennadoù kalz broioù da hesk pe war baouraat. Estregel metaloù zo. Jedet ez eus bet e vefe er c'hornad-mañ 10 % eus pourveziou petrol ar bed. Kinnig a ra Greunland da gompagnonezhioù liesvroadel aotrou da zigeññ mengleuzioù pa n'eo ket ar vro evit reiñ lusk, o-unan, d'ar seurt implij eus o ziriad. N'emañ ket ganto ar skiant-prenet war an dachenn-mañ. Peske-

laerien e vez ar braz anezho pa ne vezont ket dilabour ha re goustus e vefe evito, forzh penaos, prenañ ar binvijer ret evit-se.

Un dibab risklus

Soñjal a ra da lod broiz e te-gaso ar pinvidigezhioù-mañ an nerzhioù ekonomikel a rioù tu da ziskoulmañ ar c'hudennou liesseurt emañ ar vro o c'houzañ. N'eo ket yañ ar vuez kevredigezhel enni hag unan eus teurioù emlazhañ uhelañ ar bed eo he hini. N'eo ket un dibab diriskl evit ar vro evit meur a abeg koulskoude. Stourm a ra broiz all a-enep d'an aotrou kleuziañ aotreet d'ar c'hompagnonezhioù liesvroadel ha n'eo ket didalvoud o arguzennou. Manifestiñ 'zo bet gant a-enep ar mengleuziañ ha biskoazh ne oa bet gwelet kement a dud bodet evit reiñ da glevet o soñj eno. Hervez studiadennoù kaset da benn gant aozadurioù maez ar gouarnamant e vefe nozuz efedou ar c'hleuzidigezh ouz an endro, ouz an tachennoù ekonomikel all ha war yec'hed an dud, ha pa vefe digoret ur vengleuz hepken. Sevel a ra kalz tud a-enep an dastum uraniom dreist-holl. Roet ez eus bet da c'houzout dezho efedou ar seurt mengleuzioù broioù all ha n'o deus ket c'hoant, tamm ebet, da lezel ur vro saotret war hir dermen d'o diskennid.

Un dazont trevadennel

Komprenet ez eus bet ivez e vo gwall zister dregantad ar vroiz hag a c'hello mont war ar micherioù uhel o goprou er mengleuzioù. Postoù labour a vo kinniget d'ar re ganet e Greunland, gwir eo, met reoù a eil renk. Ma vez tapet ul lusk kreñv gant an dastum metaloù er vro e teuo, dre ret, kalz estrenien uhel pe uheloc'h o skiant-prenet war an tachennoù teknikel da glask fred er mengleuzioù, ha ne vo ar vroiz nemet mervelen dezho, evel an henvroiden trevadennou. Tamm-ha-tamm, a feur ma tleistro labourerien eus ar rannvedoù all a-hentadoù, e teuo Greunlandiz da vezañ estrenien en o bro dezho. Uheloc'h e teuo da vezañ ive breññ ar vroiz met liskaet e vint dindan veli ekonomikel ur renkad estrenien binvidik. Ne vint ket mui dindan ar bec'h, marteze, met gouzañ a raint ur fae kumuniezhel n'eo ket sur int prest da asantiñ dezhañ en eskermen, ha re ziwzehat e vo pa zeuio anant dezho n'eo ket gant hent an dizalc'hiezh broadel e oant aet, met gant hini ar sujidegezh d'ur gvalouriezh etrebroadel na soursio ket ouz o gwirioù. ●

1. Kondon = sous-soil

COP24 e Katowice

P'emañ hor selloù troet amañ war an darvoudoù kaset da benn gant tud o c'houlenn e vefe digresket an taosoù war an treskoc'h o a un engroez bodet e Katowice kêrbenn ar glau evit prederiañ gant dazont an Douar, hon Douar ! Tro daou c'hant bro a oa bodet eno evit klask kavout un diskoulm da gudennoù brasoc'h-bras o c'hoarvezout e kement lec'h a zo war hor planedenn e liamm gant tommadur an hin. > GANT DOMINIC COTEL



Präsident ar C'hoarvezout, Michał Kurtyka, e dibenn ar c'hendalc'h o trugarekaat an holl dileuridi evit al labour "frouezhus".

evit embann un dra bennak. Lod a lavaro marteze a-walc'h da betra ober kemend-all a dousmach war un dra ha n'eur ket sur omp atebek zoken. Tavet e oa an dud, war-bouez nebeut, a zividue studiu ar skiantourien (GIEC), pe ne gomzent ket ken uhel, tra ma vez gwelet bremañ tud oc'h embann e vez touellet an holl gant istorioù hep penn na lost, Donald Trump en o fenn. E dibenn ar rendael e Katowice e oa bet gwelet hennezh c'hoazh pilijet bras oc'h adlavaret pegen drouk e oa Emglev Pariz, ha tud all ouzh e heul o c'houlenn e vefe klasket ober en un doare diboniusoc'h evit an dud ha n'int ket prest da c'houzañv strivoù bras-bras ha re goustus war un dro.

Gant ar vugale e vimp saveteet ?

Ur grennardez a Sveden, Greta Thunberg, 15 vloaz dezhi, brudet evit he lagan "Skolstrejk för klimatet" (harz-labour-skol) evit difenn (an hin) a vez gwelet bep Gwener abaoe an distro-skol dirak ar Breujoù e Stockholm gant he fanellig. Hec'h-unan-penn e oa er penn-kentañ ha bremañ ez eus deuet bugale all eus he bro ha klevet eo bet he galy e broioù all zoken, en o zouez an Izelvroioù, Danmark, Aostralia ha roù all c'hoazh... Kinnig a ra Greta da vugale ar bed chom hep mont d'ar skol bep Gwener evit mont kentoc'h dirak Breujoù o bro, kuzulioù rannvro pe tier-kêr evit diskouez d'an dud deuet e fell d'ar yaouankiz e vefe cheñchet penn d'ar vazh. Bet eo Greta o heuliañ ar vreutadeg e Katowice ha kredet he deus reiñ diazon o fegement d'ar gannaded bodet eno en ur lavaret dezho ken euen ha tra ar pezh a soñja diwar o amzalc'h pilpous. Hervez Greta eo brav komz diwar-benn dazont ar bed ha chom hep ober netra goude.

Lod tud o deus divizet en em gavout bep miz evit kerzhet e-kreiz ar c'hêrioù evit diskouez int prederiet bras gant ar gudenñ-mañ ivez. Ne oant ket niveruse er penn-kentañ ha tamm-ha-tamm e vez gwelet an niver o kreskiñ ivez. Hervez skiantourien 'zo ne vefe nemet un nebeud bloavezhioù evit elipennañ an traoù, re ziwizhat e vo goude. Dalc'homp soñj n'hon eus nemet ul lec'h degemerus evit bevañ, an Douar. ●

Pelec'h emaoamp gant Emglev Pariz bremañ tri bloaz goude ? Evit doare nebeut a dra a zo bet divizet gant an dud e penn ar galloud. Lod broioù o deus divizet zoken terrin o ger evel ar Stadoù-Unanet ha Brazil war-nes ober. Ne zeu ket a-benn an dud d' emglev war an teulad. Diouz un tu e vez gwelet ar broioù bihan dindan gourdrouz an dazont spontus oc'h aspediñ e vefe talet evezh ouzh o goulenn ha diouz an tu all ar broioù galloudusoc'h, pinvidikoc'h o termal war an doare da gavout penn d'ar c'hudennoù.

Sur eo ne 'z a ket war an tu mat...

Gouzout a ouzomp bremañ e vo bezuet hep mar ebet na buanoc'h evit na greded n'eus ket keit 'zo c'hoazh broioù bihan, inizi ar braz anezho ma ne zeuomp ket a-benn da vout feur an tommadur da 1,5 °C ac'han da zibenn ar c'hantved-mañ. Embannet ez eus bet n'eus ket pell c'hoazh gant skiantourien ar BAEEH (GIEC) un teulad a ziskouez splann n'emaomp ket tamm ebet o skeiñ war an tu mat. Derc'hel a ra feur an aezhenn garbonek (CO₂) da greskiñ, 2 % ouzhpenn e 2017 paneveken.

Gwalet e vez bep bloaz darvoudoù souezhus ha mantrus war un dro e kement korn a zo war an Douar. Kelc'hwidennoù kreñv spontus o tifframañ pep tra war o hent, glaveier o veuziñ kêrioù a-bezh, taniou-gwall o leskiñ koadoù, tier ha kement 'zo, tud rediet da vont kuit p'o devez amzer c'hoazh a 'zo deuet da lakaet diaes gant seurt darvoudoù, Kalifornia o leskiñ e-pad devezhioù, koadier e Sveden o vont da ludu e-kerzh an hañv, tommañ hini bet gwelet er vro-se, ha me 'oar c'hoazh.

N'eus ket a cheñchamant hin evit tud 'zo c'hoazh

Disc'h eo Emod meur ar broioù e Katowice ha n'eus bet kavet emglev talvoudus ebet betek bremañ, ken eo bet dileet dezho lakaat an noz da astenn an deiz

Greta Thunberg, ur grennardez eus Sveden da zileuridi ar bed a-bezh : "Brav eo komz diwar-benn dazont ar bed ha chom hep ober netra goude."

Ar baradoz hag an ifern

Abaoe daou vloaz hanter e kemer perzh Christian Le Meut e-barzh ur strollad tud a zegemer repuidi en Henbont. Kinniget e vez dezho kentelioù galleg, emgavioù dudiüs, sikour evit traoù ivez (dilhad, beloioù, darempredoù gant ar velestradurezh, hag all). Displegañ a ra deomp penaos ez a an traoù eno.

Evit lod anezhe, asantet evel repuidi da vat, an degemer e Bro-C'hall n'eo ket ken fall. Ar CDI kentañ hon eus lidet ar blez-mañ ! Segne, ur paotr yaouank ha kalonek ag Etiopia, en deus sinet get ul labourer-douar, e Kraiz Breizh. Laouen ar paotr, degemeret mat get familh al labourer-douar ha get e genseurted, ar pezh a zo pouezus-bras, rak Segne ne anavezet den ebet eno a-raok mont da labourat. Pell emañ ag e vro, pell emañ ag e vigned, chomet kostez bro an Oriant. Ar paotr-se ne gomz ket galleg four c'hoazh. Met travalc'h eo evit labourat mestra. Ha laouen al labourer-douar na he gawe den ebet evit ar post labour-se.

Ar baradoz ? Pas penn-da-benn, marteze, met un doare da vont ar-raok tamm-ha-tamm. Ar pezh n'eo ket gwir evit Ajab, un den ag Afghanistan hag a facta dezhañ goullenn ar repu e Bro-C'hall, met na c'hell ket. N'eo ket adreñt. Hervez emglevioù Europa sinet e Duleen, Ajab a c'hell goullenn ar repu a-barzh ur vro hepken, Alamagn. Met nac'het e oa bet ar repu dezhañ en Alamagn hag ar vro-se a gas en-dro an Afghañiz d'o bro. Ajab en doa kuitaet Alamagn evit dont da c'houlenn ar repu da Vro-C'hall. "Dubline", rediet da vont da sinañ er c'honiserdi teir gwezh ar sizhun ha tapet get ar boliserion e miz Mezheven paseet, evit bout kaset da Alamagn en-dro. Eno, ar boliserion o doa laret dezhañ e vehe bet kaset en-dro da Afghanistan un nebeud deizioù ar-lerc'h met Ajab a oa deuet a-benn da vont kuit, ha distroet e Bro-C'hall. Goulennet ar repu getañ, nac'het get ar velestradurezh, "dubline" en-dro, rediet da vont da sinañ, hag all hag all. Traoù-seurt-se a c'hell padout blezadoù ha blezadoù... Setu, evit Ajab, un ifern eo.



O gweladenniñ ur stal e-lec'h ma vez kempennet bagoù koad e oa bet un nebeud repuidi tri miz 'zo, en Henbont. Unan anezho zo bet kemeret evel staljad goude.

da vat. Du-hont hag amañ. Dañjerus-tre eo e vro evitañ. Brezel a vez etre an Dalibaned, an arme ofisiel, an Amerikaned, Daech, ... Lazhet e oa bet tud ag e familh. Ha ni, Europiz, penaos e c'hellomp kas en-dro tud d'ur vro ken dañjerus ? Ma vehe doujet da vat ouzh gwinoù mabden, a vehe roet da Ajab ivez. an droed da chom ha da labourat amañ. E c'horo, en ifern emañ ar paotr-se, hag ur bochad all. Un ifern bet savet geneomp. > GANT CHRISTIAN LE MEUT

E Naoned, ur mirdi dianavezet

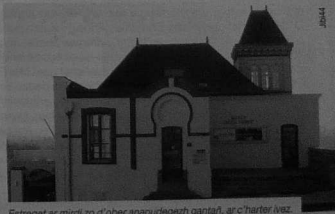
Abaoe un nebeud mizioù eo serret mirdi Jules Verne staliet war dosenn Santez-Anna e Naoned. Ur mirdi gouestlet da Jules Verne e Naoned ? Ya, evel-just hag evit ar re galonekañ ez eus tu da vont di en ur pignat dre skallerioù Santez-Anna evit dont a-benn da gweladenniñ al lec'h. E-kichen delwenn Santez-Anna emañ ar mirdi, diazezet en un ti bras dreist da gaout Markiz d'Aligillon.

Karter Santez-Anna a cheñch kalz dre raktresoù e-lezh evel Gwezenn an Hiroed pe teñkadur Chantenay-an-izel. E-touez ar cheñchamantoù-se e vo ret d'ar brav a virdi Jules Verne kavout e blas evit kenderc'h al d'iskouez buhez hag oberezhioù ar skrivagner naonedat.

Daou-ugent vloaz goude digoradur ar mirdi, labourioù bras o deus kroget evit nevesaat ar savadur ha dizoublañ an niver a dud a c'hellfe bezañ degemeret ennañ. Neuze, e miz C'hwevrer 2019 e c'hello 90 den gweladenniñ ar mirdi, 52 a-raok, e lec'h ma oa moarvat ar bugel Jules Verne o sellout ouzh al Liger ha

soñjal da vont kuit betek ar meurvor Atlantel. En destenn arvet "erfiroennoù bugaleaj ha yaouankiz", bet skrivet e 1890, e dispieg Jules Verne abalamour da betra e vez kavet bepred beajoù en e oberenn lennegel. "Soñj am eus eus al Liger, ur chadennad pontoù o liammañ he brezh'hioù stank, he c'haeoù strobet gant kargadoù e dishoel ar gwez

an dastumad rak a vare da vare e vez roet gant familh Jules Verne a beo seurt traoù (lizhiri, armelioù, taolioù pe taolennoù...) bet miret ganto. Da skouer eo bet staliet salons Jules Verne evel ma oa gwechall gant ur poldred bras eus an arzur. Ha kalzik traoù all ! > GANT PIERRE-EMMANUEL MARAIS



Estraget ar mirdi zo d'ober anaoudegezh gantañ, ar c'harter ivez.

Du ha gwenn ha plas da lenn...

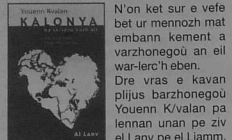
frampouezh ter-du gant Paol ar Meur | embannet gant Embann Kerber Kore | 154 f. | 8 €



C'hwec'h chabistr hag ur c'hlozadur. Ur bern heñveladurioù gant Kuzh en diavaez eus ar skrivañ pennaodù marteze : bed an ti-post (buhez ur paotr-al-lizhiri eus Brest), beajoù. Kontet eo an istor gant an dudenn bennañ, Ivon Sanseo. Deskrivet e vez dre ar munud buhez micher paotr-al-lizhiri. Deskrivet eo an danevelloù beaj (Gwian, Enez ar Reunion) hiroc'h ha resisoc'h. Kalz a draoù a gaver ivez diwar-benn familh Ivon Sanseo. Deskrivet a reer, da skouer, ez eo mouzhet e vamm outañ peogwir e lamall dezhañ bazañ kiriec eus marv e c'hoar, e vour hag e dad. Pa lenner istor an darvoudoù n'heller ket chom hep mousc'hoarzhin... Amsteriek neke-ta... Un doare fent a zo a-hed al levr. Plijus eo abalamour da se. Ne lavaret ket kement all a-zivout taolennadurioù arabadus al labour en ti-post... Ma c'heller kavout deskrivadur aergelc'h karterioù paour Brest tost eus ar wirionez, siwazi, e kavani dias e vefe anvet o annezidi "kizhler saoz". Desket em eus ivez e veze lonket litradoù alkoal gant paotred-al-lizhiri hag o doa holl lesanviou. Echuñ a ra ar romant gant un doare happy en-

ding dic'hortoz evel Kuzh. Un afer familh, c'hoazh... Lennit ar romant evit gouzout hiroc'h hag ober ho soñj.

Kalonyia ha skridoù kuzh all gant Youenn K'valan | embannet gant Al Lanv | 512 b. | 32 €

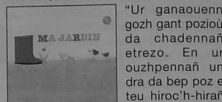


N'on ket sur e vefe bet ur mennoz mat embann kement a varzhonegoù an eil war-lerc'h eben. Dre vras e kavan plijus barzhonegoù Youenn K'valan pa lennan unan pe ziv el Lanv pe el Liamm. Amañ e weler dreist-holl an heñveldegezhioù peurgetket gant ar re bolitikel hag a zo niverus-kenañ. Allies liammet betek re ouz ar c'helleier a gaver diwar-benn darvoud-mañ-darvoud. Ur riskl bras a zo ezefe an tenn er c'hleuz evel gant ar varzhoneg dediet da Aung San Suu Kyi a zo bremañ eus tu ar waskenien didruet. Kavet em eus kalz plijusoc'h ar barzhonegoù personel pe diwar-benn an natur. Perlezennoù a hesoniezh, a eounde, a from pe a fent am eus kavet el lodenn zwezhañ "barzhonegoù bern". Da skouer (hervezon...) : Delioù sec'h / A-hed an hent / Koll gant ar gwez o chupenn ; Diouz gwigour / Karr an Ankoù / E sav anken / er c'hêrioù ; Lod zo disto / O c'hloppenn / Lod all distier / O empenn ; Neñvadou tridi / Miz Kerzu / Kaoc'h ha ragach / A bep

GANT HERVE LANNUZEL

tu... e-touez re all, doare haiku "dieub". N'eus nemet un diskoum evit tañva an darn vrasañ eus ar barzhonegoù : lenn anezho evel ar Salmou, unan bemdeze... Peadra da gaout dud e-pad mizvezhioù.

Ma Jardin kinniget gant Maryvonne Berthou | skeudennet gant Marianne Larvol | sket gant Paul Salaun | embannet gant TES | 36 p. | 10 €



"Ur ganaouenn gozh gant poziù da chadennañ etrezo. En ur ouzhpennañ un dra da bep poz e teu hiroc'h-hirañ ar ganaouenn." Setu penaos e kinnig an embanner al levr. En ur bern yezhoù e kaver seurt kanaouennoù. Evel da gustum gant TES ez eo kinniget brav al levr. Plijus eo tresadennoù Marianne Larvol ha sikouret e vo ar vugale da ganañ gant mouezh Paul Salaun. Lenn a ran e penn-kentañ al levr ez eo kinniget d'an "holl vugale o devo plijadur o kanañ gant o zud-kozh." Estreget o zud-kozh a gano ar ganaouenn gant bugale, sur. Ha gant plijadur ouzhpenn... Pa 'm eus selaeuet ar ganaouenn em eus soñjet me e Martial Ménard (Doue d'e bardonn), re all a raio ivez, moarvat... Eñvorennoù a c'hell degas ivez ur ganaouenn hengoulet evel honnezh. Ul liamm a-feson etre tud a bep seurt oad eta.

Al Liamm | Tir na n'Óg | N° 431

GANT MORGAN TREMEL

Ur wezenn Nedeleg gwenn ha du war golo niverenn ziwzhañ ar bloaz... evit ur Vreizhadegig a raio ur veaj vras kontet gant D. Sberil e danevell Merry Christmas Annaig ! Kalz a genskoazell a vo kavet en istor Ur sac'hig te a dremen kostez an aod e Bro-Dreger savet gant G. Briand. E-keit-se ez eus teneridigezh etre ur verc'h hag he mamm e Begad avel ebet gant Mai Ewen. E Kemper e c'hell ar straedoù bezañ danjerus ha degas souezh hervez Jil Penneq en e istor Angélique Taleg hag ar blienier bus. Frondoù ar bliennoù a zo e-leizh gant Louzeier hud, laouzoù ma zud, barzhoneg savet gant Y. Guillamot. Da heul eo Parísa e ra P. Tabuteau e-keit m'emañ F. ar Morvan o kinnig e Enez Vihan. Loig Kampion en deus skrivet ur marvailh diazezet war 6 ger a ranke implijout dre ret. E kamp KEAV oa bat skrivet Al liabou e bigos aour. E-touez ar skrivagnerien puilh o barzhonegoù emañ Fañch Peru. Plijout a ra din kontañ darvoudoù emezañ er rann Skrivagnerien. 1914-1918 : e brezhoneg... pa garont ! Sed un digarez da E. Hupel da lakaat war-wel a bep seurt dielloù, reoù anavezet

ha reoù n'int ket. Brezhoneg a veze implijet evit broudañ ar Vretoned da fiziout o arc'hant en Amprest difenn ar vro da skouer.

Limerick ur gêr en Iwerzhon, ya evel-just ! Hag un doare da varzhonegañ ivez a zispleg M. Bouessel du Bourg. Nebeut anavezet e broioù saozneg. Fent a gaver en tannoù barzhonegoù berr-se, reolennoù strizh ha spered digabestr ganto.

Emgav gant levrioù liesseurt er rannoù A-dreuz lenn ha Petra nevez ? 12 levr evel niver mizioù ur bloavezh. Ha 10 pajennad a Notennou liesdanvez a zegaso preder ha keleier liesliv evit klozañ bloavezh 2018.

Louen eo skipallh Al Liamm o hetin deoc'h "Bloavezh mat" !



Corse. Edmond Simeoni est mort

Vendredi 14 décembre 2018, Edmond Simeoni, l'un des pères du nationalisme corse contemporain, père de Gilles Simeoni, est mort à l'âge de 84 ans.



Il serait long et fastidieux de faire la liste de tous les combats menés par Edmond Simeoni tant ils sont nombreux : on retiendra la lutte contre les essais nucléaires à l'Argentiella, contre les boues rouges, pour la paix... Le médecin s'est pourtant fait connaître par son coup de force, à Aleria, en 1975 : avec quelques

camarades armés, il occupa une viticole d'un gros patron pied-noir afin de protester contre les pratiques visant à produire du vin falsifié, ce qui menaçait de ruiner tous les viticulteurs corses. C'est ce que beaucoup considèrent comme l'acte politique fondateur de la mouvance corse moderne.

Lors d'une université de Régions et peuples solidaires, en Corse, Edmond nous racontait, amusé, que son frère Max et lui-même n'engraissaient parfois que deux voix, les leurs ! Que son fils, Gilles, soit aujourd'hui à la tête de la collectivité territoriale de Corse est en soi une reconnaissance de son apport à la cause corse.

La disparition de cet homme respecté a suscité beaucoup de réactions politiques, d'abord en Corse, bien sûr, de la part des membres de la majorité aussi bien de Fenu a Corsica, du PNC ou de Corsica Libera.

Le porte-parole de Régions et peuples solidaires, Rocco Garoby, voit en lui « l'homme qui a permis au peuple corse de retrouver sa fierté ». Son président, Gustave Allroï, estime quant à lui

qu'Edmond Simeoni « a permis à tous les Corses de rendre possible ce qu'est advenu leur pays aujourd'hui ». « Il représentait, pour tous ceux qui œuvrent à la reconnaissance des droits légitimes des peuples au sein de la République et de l'Europe, un courage et une volonté sans faille, une détermination sans pareille en faveur de la démocratie, une clairvoyance et une envergure inégalées, toutes valeurs que l'on aimerait rencontrer chez beaucoup de responsables politiques », ajoutait-il.

L'UDB s'est attristée elle aussi de la disparition de cette figure du nationalisme corse, récemment récompensé du Prix Coppieters. Le parti a « salué la mémoire d'un homme éclairé et investi pour la cause de son peuple ». D'Italie, l'un de nos correspondants, Alessandro Michelucci, a souhaité aussi rendre hommage à cet homme qui « se définissait comme allergique à l'injustice ». Pour lui, « si un jour une Corse autonome devait advenir, ce sera notamment grâce à lui ». Croisons les doigts... > PAR LA REDACTION

Îles Féroé. Une Constitution toujours en cours

L'Islande et les Îles Féroé partagent un pan d'histoire commun : les deux pays ont voté en faveur de leur indépendance du Danemark à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais alors que l'Islande a voté quasi unaniment, devenant une République en juin 1944, le vote des Îles Féroé était beaucoup plus partagé : le 14 septembre 1946, « seulement » 50,7 % des électeurs votent pour l'indépendance et, le

18, celle-ci est proclamée. Elle ne dure que quatre jours : la monarchie danoise ne reconnaît pas ce référendum. Néanmoins, l'archipel obtient une large autonomie.

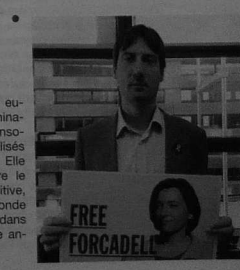
Aujourd'hui, l'économie des Îles Féroé est plutôt en bonne santé et il était prévu un référendum constitutionnel le 25 avril dernier, qui aurait donné le droit aux Îles Féroé de déclarer leur indépendance lorsqu'elles l'auraient souhaité.

Mais les Féroéliens sont toujours divisés sur la question. Bien sûr, ils disposent d'une langue et d'une culture propres. Mais ils savent aussi qu'en temps de crise, ils ont dû leur robustesse au système danois. Les Féroéliens préférant le consensus au rapport de force, ce projet de Constitution est donc reporté. Des élections parlementaires sont prévues pour l'été 2019 au plus tard. ●

Bruxelles. Un nouveau président pour l'ALE

La constitution du parti Fenu a Corsica a suscité quelques remous... jusqu'à l'Alliance libre européenne. François Alfonsi n'étant plus membre du PNC, un nouveau président a en effet dû être trouvé pour l'ALE à quelques mois des élections européennes. C'est le Catalan Jordi Solé, d'Esquerra Republicana de Catalunya, qui lui succède jusqu'en mars 2019, où la prochaine assemblée générale élira un nouveau bureau. Il a tenu à souligner le travail de François

Alfonsi pour le parti, « le seul parti européen à militer pour l'autodétermination ». « L'ALE doit maintenant consolider et capitaliser les progrès réalisés dans l'actuel mandat européen. Elle continuera à militer pour défendre le projet européen dans une voie positive, mais aussi à plaider pour une profonde réforme de l'Union telle que définie dans le manifeste électoral adopté cette année », a-t-il affirmé. ●



Tomate : du goulag chinois à nos pizzas

Jean-Baptiste Malet est journaliste et a reçu le prix Albert-Londres, réservé aux meilleurs travaux d'investigation. Au travers d'une enquête sur la tomate d'industrie, il dévoile et nous fait prendre conscience de l'histoire du capitalisme et de ses conséquences actuelles. ► PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE FOULER ET ANNE DOUCHET



Les ateliers Heinz sont vraiment les premiers où l'on a un site géant, des machines qui automatisent le sertissage de boîtes de conserve. C'est un lieu qui est aussi important que Ford dans l'automobile, et il y avait un scoop qu'il me fallait raconter : tout simplement que la tomate a précédé l'automobile dans le recours au travail à la chaîne. Heinz a mis en place le Taylorisme sur ses lignes et je voulais le rappeler. Quand on ouvre aujourd'hui un livre d'histoire, on voit des hommes sur des chaînes Ford assembler des voitures. En fait, on pourrait tout à fait mettre à côté des photos d'usine Heinz avec des femmes, parce que, selon le préjugé sexiste de l'époque, c'était les femmes qui devaient manipuler la nourriture. Généralement, elles n'étaient pas encore mariées ; elles pouvaient commencer à 16 ans jusque 20 à 25 ans. Elles travaillaient dans des conditions absolument édifiantes. Elles aussi doivent figurer dans nos manuels d'histoire, parce qu'elles aussi ont connu des cadences infernales et sont à l'origine de la production de masse.

On apprend aussi que la Chine est numéro un dans le triple concentré de tomates avec deux leaders : *Cofco* et *Chalkis*. D'un côté une entreprise étatique issue de la période Mao, de l'autre une entreprise qui fait partie d'un conglomérat militaire, dont la mission au travers de l'administration spécifique au Xinjiang, le Bingtuan, est de réprimer la population des Ouïghours. Réjouissant !

Ça s'est fait en plusieurs étapes. La colonisation chinoise du Xinjiang est l'une des colonisations les plus méconnues, même si ça s'est fait au XIX^e siècle. Tout simplement parce que beaucoup de pays arabes étaient alliés de la Chine pendant les années 1960-1970 et que toutes les luttes pour décoloniser les territoires, notamment en Afrique, étaient souvent soutenues par un mouvement tiers-mondiste dont faisait partie la Chine. Les Ouïghours aujourd'hui deviennent minoritaires sur leur propre sol.

L'histoire est complexe parce qu'il y a toujours eu selon les siècles des configurations différentes. Il y a eu des périodes où les intellectuels ouïghours pouvaient être auprès de l'empereur en tant que conseillers générant des échanges, mais jamais d'assimilation. Il a pu y avoir comme ça des allers-retours, et puis il y a eu des périodes brèves où le Turkestan a été indépendant. C'a été ensuite un satellite de l'Union soviétique, et tout ça se termine en 1949, quand l'armée chinoise occupe le Xinjiang et colonise le territoire.

Et là, le bras armé de cette colonisation va être le Bingtuan. Les Hans, l'ethnie majoritaire en Chine, y étaient environ 200 000 en 1949. Ils sont aujourd'hui 2,6 millions pour une population d'environ 11 millions d'Ouïghours. C'est donc une occupation massive et d'une très grande brutalité. Ça se fait avec une présence policière et militaire absolument sidérante c'est-à-dire que toutes les grandes villes du Xinjiang sont cernées par des check-points, dès qu'on entre ou sort,

les papiers sont contrôlés, les coffres peuvent être ouverts, tous les grands bâtiments d'Ürümqi [capitale du Xinjiang], les hôtels, les centres commerciaux ont à l'entrée des détecteurs de métaux, pratiquement des fouilles...

C'est une sorte d'apartheid qu'ont imposé les Chinois aux Ouïghours, un système de domination où une culture en oppresse une autre. Le drame des Ouïghours est qu'aujourd'hui leur cause est souvent méconnue, même si des leaders en exil comme Rebiya Kadeer – par ailleurs soutenue par le dalaï-lama – dénoncent cette situation.

Vous parlez aussi des laogai, qui sont l'équivalent du goulag russe en Chine. On est dans un monde où l'information circule énormément et, pourtant, certains sujets restent tabous, comme celui des laogai. On peut imaginer que les gens qui y sont emprisonnés vont être occupés à travailler pour l'industrie locale comme des esclaves ?

Tout à fait, c'est même *The Economist*, grand journal libéral que je ne cite pas souvent qui, en 2017, en évoquant la mort du Prix Nobel de la paix Liu Xiaobo, donnait une leçon de liberté aux grandes multinationales et aux puissances occidentales, en expliquant qu'à chaque fois que le camp occidental et le camp du business font des affaires en Chine, ils font mine de se rebeller lorsqu'il y a des atteintes graves aux droits de l'homme. La réalité, c'est que la Chine est une dictature infâme où l'on enferme les dissidents, et tous les Ouïghours qui osent contester¹. Mais le plus souvent il n'y a pas de réactions réelles puisque le business continue. Ce qui, pour la Chine de Xi Jinping, est une sorte de blanc-seing. Les Chinois ont très bien compris que les multinationales voulaient simplement rémunérer le capital, gagner de l'argent et qu'au fond beaucoup d'Occidentaux, et notamment les dirigeants, s'en fichaient un peu. Médialement toutefois, ils s'affichent toujours comme en faveur des dissidents, etc.

Aujourd'hui, les goulags ont changé de camp et se trouvent dans l'espace capitaliste globalisé, et je voulais le rappeler parce que je le trouve que c'est important. Quand on étudie en détail le capitalisme, depuis l'esclavage et la traite négrière, il y a beaucoup d'invariants. Le développement de l'esclavage, c'est aussi le développement du libéralisme sur toute la surface du globe. Si aujourd'hui on me proposait du sucre issu de la traite négrière, faudrait-il l'acheter ? Parce qu'en fait, répondre à cette question revient à répondre aux questions sur les marchandises d'aujourd'hui. Je crois que c'est vraiment important de reposer ces bases-là, parce que le capitalisme n'est pas l'alpha et l'oméga, c'est un système de domination contemporain, il s'est substitué à autre chose, mais il pourrait bien être substitué par autre chose. Donc, il faut le critiquer. Il faut le penser pour pouvoir changer la société et améliorer nos conditions de vie. Quand je dis « nous », c'est vraiment au sens large en tant qu'être humain.

L'Afrique est un pays qui a beaucoup de ressources. Pourtant, on s'aperçoit que les populations, du fait de cette mondialisation sauvage, ne peuvent même plus avoir accès aux aliments les plus sains alors que localement ils pourraient les produire...

On constate là le triomphe de l'idéologie néolibérale, qui est bien souvent criminelle quand elle permet à des Chinois, par exemple, d'exporter en Afrique une pâte [de tomate] produite dans des conditions d'esclavage pour ensuite la couper. Ce concentré périmé, ensuite recoloré en rouge, se retrouve sur les marchés locaux, concurrence gravement les producteurs locaux et in fine les pousse à l'exil. Aujourd'hui, 70 % des Africains vivent ou survivent de l'agriculture. Quand on fait venir des denrées alimentaires de Chine (pour le concentré de tomate) ou d'Union européenne (par exemple le poulet réformé), on pousse des Africains à s'exiler puisque quand un éleveur de poulet ou un producteur de tomate ne peut plus vendre sa marchandise, il migre.

S'ils ne sont pas morts durant la traversée, ils sont encadrés en Italie par la mafia². On voit bien la mécanique générale. Ils produisent une boîte de tomates pelées qui va être vendue en toute impunité dans tous les supermarchés qui nous environnent. Ce système-là est structurellement criminel, car il ne défend les intérêts que d'une minorité d'industriels qui tirent les marrons du feu et finalement s'enrichissent grâce au libre-échange. Pour contrer tout ça, il faut d'abord formuler une critique, comprendre la situation et ne pas se contenter de l'indignation, mais à un moment dépasser cette phase pour aller vers une phase de transformation du monde et donc réguler. Faire en sorte qu'il y ait un contrôle populaire de ces outils, de ces instances économiques, pour que l'économie soit au service des êtres humains et non l'inverse. ●

L'Empire de l'or rouge. Enquête mondiale sur la tomate d'industrie
| Jean-Baptiste Malet | Fayard (broché et poche)



1. En octobre 2018, la Chine vient de reconnaître officiellement l'existence de « camps de rééducation » (laogai). Un million de personnes, soit 10 % du peuple ouïghour, y seraient détenues arbitrairement depuis 2017.

2. Le site Actualités.com rapportait en septembre 2018 que le livre de Jean-Baptiste Malet avait été censuré en Italie et retiré de la vente par l'éditeur Piemme du groupe Mondadori à la suite de pressions du groupe Giaguaro... gros importateur de concentré de tomate chinois.

On constate là le triomphe de l'idéologie néolibérale, qui est bien souvent criminelle

Le Peuple breton : Au début de votre livre, vous parlez de la condition ouvrière au XIX^e siècle en prenant l'exemple de la compagnie Heinz, qui préférait employer des femmes parce qu'elle pouvait les payer deux fois moins que les hommes. À la fin du livre, quand on parle des conditions actuelles de travail des ouvriers au Ghana, qui travaillent dix heures par jour et sept jours sur sept pour 100 € par mois, on a l'impression que le capitalisme se déplace, mais ne change pas.

Jean-Baptiste Malet : En effet, le capitalisme vit des mues, des mutations, mais il est toujours structurellement le même. J'ai voulu insister sur les origines de Heinz, car c'est une des premières grandes multinationales de l'histoire américaine. Henry J. Heinz est mort comme l'un des dix hommes les plus riches des États-Unis et cette entreprise a été à Pittsburgh le berceau de l'agro-industrie, de l'agroalimentaire tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Syrie : l'espoir au Rojava

Le sujet est complexe : la guerre civile syrienne mobilise des appartenances ethniques et religieuses multiples, et des idéologies politiques diverses qui servent souvent de paravent aux intérêts géopolitiques des puissances régionales. Raphaël Lebrujah vient d'écrire un ouvrage pour comprendre le Rojava. *Le Peuple breton* l'a lu. ► **PAR NIL CAOUSSIN**

Le Rojava, territoire autogouverné du nord-ouest de la Syrie, est souvent confondu avec « les Kurdes ». L'auteur s'attache à nuancer cette vision simpliste, en montrant que le Rojava est d'abord une construction politique, reposant sur des idéaux qui contrastent puissamment avec les projets politiques des islamistes ou des dictateurs syriens : principe d'autonomie généralisée sur la base de « communes » (territoriales ou thématiques), égalité femme-homme, promotion des coopératives, égale dignité et reconnaissance des langues et des religions...

Car si le Rojava est d'abord né de la résistance des Kurdes syriens à l'oppression de l'État et aux menaces islamistes, il a impliqué d'autres populations habitant la région, notamment et de plus en plus des Arabes sunnites, brisant ainsi les calculs cyniques des uns et des autres : depuis le début du conflit, le régime s'appuyait sur un axe chiite et les islamistes sur un axe arabe sunnite, chacun jouant sur les peurs et haines intercommunautaires.

Par ailleurs, les Kurdes du Moyen-Orient ne sont pas tous du côté du Rojava. Si les Kurdes de Turquie soutiennent en grand nombre ceux de Syrie (le PKK kurde de Turquie et le PYD de Syrie partagent la même idéologie et sont alliés), la situation est plus complexe en Irak, où l'administration kurde autonome est

alliée à la Turquie, et dominée par un clan conservateur hostile aux idéaux politiques du Rojava.

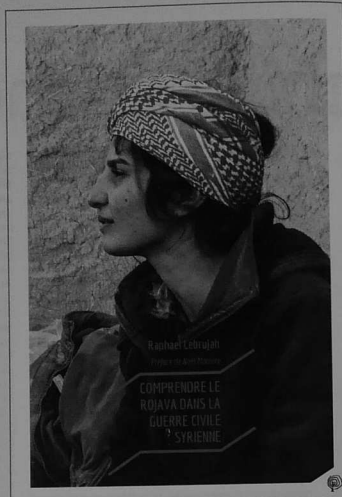
On apprend ainsi que les groupes de défense yézidis, proches du PYD et du PKK, ont eu recours à la protection de... l'État irakien pour éviter de passer sous la coupe de l'administration autonome kurde d'Irak pro-Erdogan !

Si la situation est complexe, le propos de l'auteur est en revanche suffisamment clair pour aider le lecteur à démêler l'écheveau des alliances, sincères ou de circonstance, qui s'entortille autour du Rojava.

Une construction politique

De longs développements sur les aspects strictement militaires du conflit permettent de mettre en perspective le traitement médiatique de la question kurde en Syrie : ainsi, le rôle des bombardements américains dans la victoire sur les islamistes à Kobané est ramené à sa juste mesure, sans jamais être nié. Cette partie, assez longue, comporte quelques redites. Il faut dire que la matière impose des allers-retours dans la chronologie. Quelques cartes supplémentaires n'auraient pas été inutiles !

L'auteur, favorable à la révolution en cours au Rojava, n'en cache pas les limites et les contradictions : dans un contexte de guerre, d'embargo, d'embrièvement ethnique et de fanatisme religieux, les problèmes sont immenses, allant du simple approvisionnement en nourriture et en médicaments à la pollution des sols par l'exploitation artisanale du pétrole, en passant par la coexistence entre coopératives égalitaires et propriétés féodales dans les régions récemment



libérées, ou par le problème épineux du traitement réservé aux communautés favorables à Daech...

Le livre se termine par une remise au point très utile sur quelques « informations » manipulées par des auteurs politiques et médiatiques hostiles au Rojava. Les accusations de nettoyage ethnique, de répression politique ou d'enlèvement d'enfants-soldats sont passées au crible et largement démontées.

L'ouvrage réussit à défendre brillamment la construction politique qui s'élabore au Rojava et à faire comprendre l'immense espoir qu'elle recèle pour le Moyen-Orient mais aussi, peut-être, pour le reste du monde, notamment notre Europe, où les démocraties représentatives n'ont jamais été aussi fragiles depuis les années 1930. Pour autant, l'auteur ne tombe pas dans le piège d'une idéalisation naïve et n'évite pas les questions qui fâchent.

Un bon cadeau pour toutes celles et tous ceux qui dépriment devant les chaînes d'info en continu, en se disant que l'être humain est et sera toujours un monstre !

Comprendre le Rojava dans la guerre civile syrienne
| Raphaël Lebrujah | Éditions du Croquant, 210 p., 15 €

Voyage dans le firmament celtique

Le livre n'est pas en français, mais, étant donné le titre, *La Fraternité des Celtes*, comment pourrions-nous le négliger ? L'auteur est familier à nos lecteurs, puisqu'il s'agit du Galicien Carlos Núñez, le célèbre joueur de gaita (la cornemuse galicienne).

► **PAR ALESSANDRO MICHELUCCI**

Carlos Núñez est l'un des musiciens les plus engagés dans la collaboration panceltique. Même la discographie du musicien galicien est un hymne à la fraternité des peuples celtiques : plusieurs titres de ses albums, comme *Un Galicien en Bretagne* (2003) et *Inter-Celtic* (2014), le démontrent sans ambiguïté. Le titre du livre, *La Hermandad de los Celtas*, fait écho au titre de son premier album, *A irmandade de estrelas* (la fraternité des étoiles), publié en 1996.

Bretagne, Cornouailles, Écosse, pays de Galles, Irlande, Île de Man sont les six terres celtiques, selon la Ligue celtique, la plus importante des organisations panceltiques. L'héritage celtique de la Galice et des Asturies, au contraire, a toujours été sujet à controverse. Mais, en 1987, c'est le fondateur de la Ligue celtique, Alan Heusaff (1921-1999) lui-même, qui prôna l'inclusion de la Galice et des Asturies. La proposition fut refusée, suivant l'avis de l'historien Peter Berresford Ellis, au prétexte que, dans les deux régions es-

pagnoles, les langues celtiques n'ont pas survécu. Les liens des Asturies et de la Galice avec les autres pays celtiques sont néanmoins indéniables. Ils se manifestent notamment dans le domaine musical.

Dans le livret de *Santiago*, le CD que The Chieftains ont consacré à la Galice en 1996, le leader Paddy Moloney écrit que la Galice est « le plus méconnu des pays celtiques ». La prochaine édition du Festival interceltique de Lorient sera pourtant consacrée à la Galice, avec Carlos Núñez parmi les invités les plus importants.

Une fresque fascinante

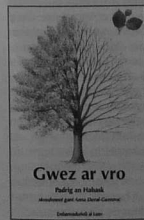
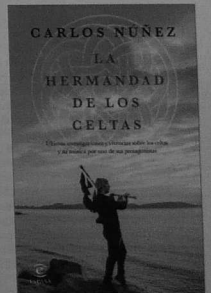
Le livre du musicien galicien, fruit de trois années de travail acharné, nous propose un voyage entre les cultures celtiques. Une fresque fascinante dans laquelle se dessine un vaste ensemble de références historiques, linguistiques, géographiques et musicales. L'auteur approfondit les liens de la musique celtique avec d'autres expressions musicales et les influences mutuelles. Il raconte en même temps plusieurs expériences personnelles et ses contacts avec des spécialistes : anthropologues, historiens, vulgarisateurs et, bien sûr, musiciens. De plus, sont abordés les styles, les instruments, les collaborations... De la musique à l'archéologie, des langues à l'émigration, nul aspect des relations interceltiques n'échappe à cette enquête minutieuse et passionnée.

C'est le musicien qui devient spécialiste, mais en conservant toujours un langage accessible aux non-initiés. *La Hermandad de los Celtas* est donc un travail très riche, mais pas redondant, fruit

d'une passion profonde et d'une étude attentive, un livre écrit avec la tête et avec le cœur. Une lecture tonifiante, grâce à laquelle nous pouvons entrer dans les replis les plus cachés de la culture celtique, qui est une partie incontournable de la culture européenne.

Ces temps sont marqués par une renaissance identitaire, et les informations regorgent d'actes violents commis au nom d'une identité qui est en fait une volonté d'oppression. Au contraire, Carlos Núñez nous rappelle que l'identité n'est pas une arme offensive, mais une richesse à offrir aux autres avec le sourire. Et peut-être au son joyeux de sa gaita. ●

La Hermandad de los Celtas
| Carlos Núñez | Espasa, 552 p., 21,50 €



Les arbres du pays !

C'est un joli petit livre qui s'adresse au premier abord aux brittophones. Et pourtant, grâce aux dessins, il sera possible à ceux qui ne maîtrisent pas encore le breton de s'approprier du vocabulaire et peut-être même, moyennant un peu d'observation, d'en apprendre davantage sur les arbres qui nous entourent, en Bretagne. Le livre de Padrig an Habask, illustré par Anna Duval-Guennoc, fait du bien : c'est un petit morceau de dictionnaire, voire d'encyclopédie, qui prend vie. En fin d'ouvrage, on trouve des expressions liées à ces arbres et à leurs fruits. Un bel outil pédagogique pour les classes bilingues. Les naturalistes seront ravis aussi ! ●

Gwez ar vro
| Patrick an Habask | Al Lanv, 92 p., 15 €

Justice rendue



Après son travail sur l'exil espagnol en Bretagne (PB 634 de novembre 2016), Isabelle Le Boulanger publie un épais volume consacré aux Bretonnes de la Résistance, dans les cinq départements. L'ouvrage débute par une étude sociohistorique, où l'on comprend pourquoi le nombre de cas reconnus est très inférieur à la réalité numérique, notamment en raison de l'absence de revendications ultérieures. Dans un domaine largement dominé par des images masculines, notamment au sein des commissions de validation ultérieure des services, la minoration des femmes répond aussi à leur place dans une société française où elles n'avaient pas encore obtenu le droit de vote. Une figure comme le colonel Rémy écrit beaucoup après la guerre, presque sans évoquer l'action et le sort, parfois tragique, de femmes de sa propre famille. Par ailleurs, on suit les phases de l'arrestation, de l'emprisonnement, de la déportation, au retour aléatoire. Il fallait ensuite passer par le filtrage des commissions qui attribuaient le titre de « CVR » (combattant volontaire de la Résistance). Là encore, les femmes y firent peu valoir leurs droits. L'auteure explique comment la norme sociale cantonne la résistance féminine à certains types d'action et pourquoi la liste des CVR, qui doivent s'appuyer sur trois mois de résistance effective, est sujette à lacunes. La seconde partie du livre, c'est un fichier de 1 173 résistantes, classées par département et par ordre alphabétique. Les commissions étant différentes, les façons de procéder le sont aussi. Les notices sont très concises, avec des oublis. Le parcours évoqué s'arrête à la Libération. Le document est intéressant. Une étude complémentaire sur les femmes dans la Résistance conduirait à compléter ces données avec d'autres sources, d'autres livres. C'est le cas par exemple pour Hélène Le Chevalier, qui deviendra députée communiste en 1946, et beaucoup d'autres (voir Alain Prigent, Histoire des communistes des Côtes-du-Nord 1920-45, Saint-Brieuc, 2000). Beaucoup de résistantes n'ont jamais été reconnues comme

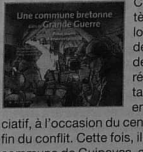
telles ou étaient décédées lors du travail des commissions, d'où le caractère lacunaire de ces listes officielles. Mais, tel qu'il est, le document méritait d'être publié, et ce n'est que justice partielle rendue à des milliers d'anonymes. Grâce à la première partie de l'ouvrage, on comprend mieux les lacunes officielles. > J.-J.M. Bretonnes et résistantes | Isabelle Le Boulanger | Coop Breizh, 422 p., 24,90 €

Sobre et émouvant



En complément à l'ouvrage précédent, Isabelle Le Boulanger présente les mémoires d'une déportée bretonne, depuis son engagement dans la résistance en novembre 1941 jusqu'à son retour de déportation à Ravensbrück, en avril 1945. Un récit simple, sobre, terriblement émouvant. On y apprend notamment qu'en juin-juillet 1942, un tribunal allemand installé à l'hôtel Continental à Paris juge trente prévenus venus des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, comme Henriette, née à Pontchâteau. La presse évoque à l'époque le « procès des Bretons ». Parmi eux, le frère Jean-Baptiste Legeay, ancien combattant de 1914-1918, exécuté à Cologne en février 1943. Une figure admirable à laquelle tous rendent hommage. Ce petit livre très humain complète parfaitement le gros livre plus généraliste présenté plus haut. > J.-J.M. Henriette Le Belzic, résistante déportée | Présenté par Isabelle Le Boulanger | Coop Breizh, 86 p., 11 €

Poils, marins et aviateurs



Ce livre s'intègre dans la longue série de travaux de recherche réalisés en Bretagne, souvent en milieu associatif, à l'occasion du centenaire de la fin du conflit. Cette fois, il s'agit de la commune de Guipavas, aux portes de Brest. Comme souvent, on a retrouvé des séries de lettres échangées pen-

dant la période terrible, puis des témoignages recueillis beaucoup plus tard. L'ensemble recouvre la plupart des aspects de cette guerre inédite, première guerre pour partie aérienne, qui se déroule aussi sur mer et surtout sur terre. Le livre survole les grands événements à travers le vécu de combattants venus de Guipavas. L'iconographie est abondante et originale, à l'instar de ce que l'on découvre dans de multiples expositions, notamment dans des communes beaucoup plus petites. Des coupures de presse aux affiches en passant par les multiples objets raménés par les combattants, la vie du combattant nous paraît soudain proche et les scolaires ne sont pas les derniers à s'intéresser à ce passé qui demeure si présent. Un beau livre, aussi intéressant pour la méthode que pour les témoignages. > J.-J.M. Une commune bretonne dans la Grande Guerre | Michel Boucher, Milliau Kemmearc, Paolig Combat | Skol Vreizh, 84 p., 12 €

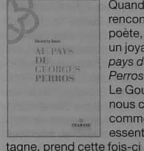
L'autre duchesse



Anne de Bretagne bénéficie d'une notoriété justifiée en raison des événements dramatiques ou extraordinaires qui ont marqué sa vie et l'histoire des Bretons. Par contre, il était nécessaire de faire sortir de l'ombre Constance, cette autre duchesse à la destinée aussi extraordinaire et au sens politique étonnant. C'est ce que fait le médiéviste Eric Borgnis-Desbordes dans un gros livre très utile. En 1166, le duc Conan IV doit abdiquer sur ordre de son seigneur Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, auquel il remet sa fille Constance, âgée de 5 ans, héritière du duché, qui va être élevée à la cour d'Angleterre. On y vibre en écoutant ou lisant les exploits mythiques du roi Arthur et de Conan Mériadec, qui aurait été le premier roi de la Bretagne armoricaine, selon le récit d'un ouvrage célèbre de Geoffrey de Monmouth publié vers 1135. Dans ce climat, Constance rêve sans doute de reprendre le combat de la lutte pour l'indépendance de la Bretagne. Elle épouse Geoffrey Plantagenêt, qui vibre du même idéal. Leur enfant s'appelle Arthur. Les rois d'Angleterre successifs tentent de s'emparer,

mais Constance résiste et défend les droits d'Arthur à la couronne anglaise. Remariée avec Guy de Thouars, qu'elle affectionne, elle mène une politique ambitieuse de promotion de son duché. Elle meurt en 1201, son fils Arthur lui succède, mais est assassiné deux ans après. Le style de l'auteur et les tableaux généalogiques rendent accessible une histoire hors du commun, qui n'a pas encore tout révélé. > J.-J.M. Constance de Bretagne (1161-1201) | Eric Borgnis-Desbordes | Yoran, 482 p., 25 €

« Salut, Georges ! »



Quand un poète rencontre un autre poète, cela donne un joyau baptisé Au pays de Georges Perros. Gérard Le Gouic, que nous connaissons comme poète essentiel de Bretagne, prend cette fois-ci la plume pour rendre hommage à un autre poète trop tôt disparu : Georges Perros. Il raconte sa rencontre avec l'auteur des Papiers collés de 1969 à sa mort, en 1978. A contrario de Paul Keign, qui pensait que tout le monde a connu le même Georges Perros, il considère, lui, que le Georges Perros qu'il a côtoyé ne ressemble à aucun autre. Le Perros de Le Gouic est un homme ordinaire qui vivait la vie en spectateur plus qu'en acteur : comme au café, il y préférait le comptoir aux chaises autour des tables. Le livre s'ouvre sur les funérailles de Perros ; il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors sur le cimetière marin de Tréboul. Sont présents le peintre René Quéré et son épouse, Xavier Grall, René Pichavant, brillant chroniqueur de la résistance en pays capiste, Yves Landrein, poète et éditeur, créateur des éditions « La Part commune ». Et puis aussi des anonymes, comme ce pêcheur qui salua la dépouille du poète avec plusieurs « Salut, Georges ! », comme lorsqu'il le quittait en sortant du bistrot du port. Et puis, Gérard Le Gouic, de sa plume reconnaissable entre toutes, nous conte ses rencontres avec Georges Perros à Tréboul, Douarnenez ou Quimper. Une belle histoire écrite par un poète pour un autre poète. > K.T. Au pays de Georges Perros | Gérard Le Gouic | Diabass, 120 p., 14 €

Nous avons lu

Douarn et le monde



Gérard Aile, auteur de polars qui ne présente plus, a pris cette fois sa plume pour sortir un pavé sur les 40 ans du festival de Douarnenez. Mais l'écrivain n'y est pas allé seul : il s'est associé à celle qui fut durant vingt ans programmatrice et co-directrice dudit festival : Caroline Troin, elle aussi douarneniste : en fait, tout tourne autour de Douarn. Sauf que la ville est grande ouverte au monde, et aux multiples différences qui la constituent : en 1978, l'invité de la Bretagne à Douarnenez fut le Québec et son cinéma, puis ce fut le tour des Amérindiens en 1979. A cette époque, le festival se nommait « Festival des minorités nationales ». Il devint « Festival de Douarnenez » en 1989. Tout ce qui est minoritaire se retrouve fin août à Douarnenez : pas seulement minoritaires ethniquement, mais aussi les sourds et les LGBTQ+. La Bretagne, sortant de son exclusion à la fin des années 1970, avec Plogoff ou les attentats du FLB, se reconnaît à Douarnenez comme fédératrice de toutes les minorités peuplant le globe. Associant depuis longtemps cinéma, danse, arts plastiques, le festival de Douarn a fait maître des dialogues entre Palestiniens et Israéliens, catholiques et protestants irlandais, et tant d'autres. C'est un grand moment festif et culturel. A travers 380 pages, 600 images, 40 portraits et moultes bibliographies et filmographies, les deux auteurs nous font faire le tour du monde à Douarnenez en quarante ans de festival. > K.T. Les Yeux grands ouverts | Gérard Aile, Caroline Troin | Locus Solus, 380 p., 25 €

Emportés par le rêve



Voici réédités une quinzaine de légendes et contes du patrimoine breton, réunis par un spécialiste incontournable du genre. Vous y trouverez « Les Lavandières de la nuit »,

« L'Oiseau d'or », « Saint Riok et le dragon de l'Elorn... Il faut reconnaître à Yann Brekilien, en plus de sa grande connaissance de l'imaginaire celtique, un réel talent de conteur. Alors, comme il le dit en quatrième de couverture : « Je vous propose, ce soir, de laisser tranquille votre télévision. Vous allez maintenant vous laisser emporter par le rêve... » > K.T. Autres contes et légendes du pays breton | Yann Brekilien | Coop Breizh, 220 p., 11 €

Guide des légendes



Un beau livre-cadeau de Bernard Rio reprend quelques idées du célèbre Guide de la Bretagne mystérieuse de Gwench'lan Le Scouëzec, un grand classique. Dans une forme plus actuelle : beaucoup moins de textes, beaucoup plus de photos, ici en couleurs, une maquette très esthétique. Vingt-deux thèmes et légendes sont rattachés à autant de lieux ou plus, suivis de suggestion de visite. L'Ankou est le premier, les êtres mi-femmes, mi-poissons ensuite, les Demoiselles de Langon (en fait des menhirs alignés), l'enfance de Chateaubriand au château de Combourg, les moines rouges du Morbihan viennent ensuite. Il n'est pas inutile de les évoquer tous. Le livre grand format est à la fois un guide et un recueil de légendes de belle facture. > J.-J.M. Mystères de Bretagne | Bernard Rio | Coop Breizh, 190 p., grand format, 25 €

Nous avons reçu

Christophe Lazé, Cinquante nuances de Breizh, Coop Breizh
Tanguy Malmanche, La Maison minée, Aber
Louis Gildas, 20 faits divers en Bretagne, Montagnes Noires
Daniel Cario, Les Bâtards du diable, Presses de la Cité

Un jour avec...

Yoann an Nedeleg



Beo signifie « vivant », en breton et en gaélique. C'est ce petit mot, qui claque comme un coup de fouet, qu'ont choisi Yoann an Nedeleg et ses collègues pour diffuser une musique qui puise dans les deux cultures. Le PB est allé à la rencontre de ce jeune instrumentiste afin d'en apprendre un peu plus sur ce digne représentant de la nouvelle génération musicale bretonne.

► PAR PHILIPPE COUSIN

« J'ai débuté à huit ans par l'apprentissage de la bombarde au bagad Sant-Brieg, se remémore Yoann, avec des maîtres tels Gildas Le Buhé et Gwendal Le Bras. Puis je me suis tourné vers le biniou-kozh, dans une école de musique traditionnelle. » Il découvre le uilleann pipes à 13 ans grâce à un album de Davy Spillane acheté par son père, et commence ainsi à pratiquer, sous l'égide de Loïc Bléjean.

« Petit à petit, j'ai persévéré et j'ai débuté en fest-noz avec mes copains de Diwan, dont l'accordéoniste Malo Morvan et le flûtiste Benjamin Bron, puis le harpiste Mael Lhopiteau, avec lequel j'ai créé le trio Safar. » À cette époque, il est également guidé par l'accordéoniste Rémi Martin (Carré manchot) et joue en fest-noz avec lui.

« Lors de mes études à Rennes [breton et celte], poursuit-il, j'ai pu rencontrer des musiciens talentueux tels Martin Chapron ou Erwan Moal, avec lequel j'ai joué en duo. La vie rennaise m'a permis de fonder avec

Mael Lhopiteau le groupe Skaramaka, du pop-rock breton, et de rencontrer des musiciens, comme Tristan Le Breton et Dylan James. »

Parallèlement, Loïc Bléjean fait confiance à Yoann pour le remplacer dans diverses formations, comme Carré manchot. Il écumine ainsi les festou-noz, ce qui lui permet de garder le lien avec la musique bretonne, même s'il pratique beaucoup moins la bombarde et le biniou-kozh. « J'ai aussi joué avec le cercle celtique de Guingamp, où j'ai rencontré Erwan Menguy, ainsi que Youen Bodros et Timothée Le Bour. J'ai un temps joué avec Gwennyn et eu la chance de travailler aux côtés de Patrice Marzin ou Yvon Molard. »

Par le biais de ses études, il découvre l'Irish World School of Music and Dance de Limerick, en Irlande. Il est d'ailleurs le premier musicien de Bretagne à franchir les portes de cette université. C'est là qu'il apprend auprès de grands noms de la musique irlandaise : Liam O'Flynn, Blackie O'Connell, Ronan Browne, Cillian Val-lery, John McSherry, Barry Kerr, Donal Lunny et des dizaines d'autres. Il en ressort en 2014 avec une maîtrise (master of arts) en *Irish traditional music performance*.

« J'ai pu également rencontrer Davy Spillane et me lier d'amitié. Depuis, je fais des allers-retours fréquents pour lui rendre visite et ne pas oublier le *crail* [l'ambiance] de là-bas. Et puis j'anime des ateliers en Bretagne et en Irlande de temps à autre et des sessions à Porsall et à

Brest avec l'accordéoniste Tangi Le Gall-Carré. » Yoann an Nedeleg intègre la scène professionnelle vers 2006, dans plusieurs formations allant du solo au quintet : « Je trouve que c'est très formateur de se produire seul, car cela permet de repenser sa musique et d'avoir un contact plus proche avec l'auditoire. »

En 2013, il forme le groupe de musique irlandaise Beo avec le flûtiste Erwan Menguy et Martin Chapron au bouzouki. Ils sortent leur premier album en 2018. « Je me produis très fréquemment en duo avec le guitariste Mathieu Le Rouzic et j'ai créé une « causerie musicale » sur la musique irlandaise avec le percussionniste Hopi Hopkins afin de partager notre passion commune. »

« Côté fest-noz, je viens de former le trio A-Dal'h avec Kais Rhaddouf et Mathieu Le Rouzic. Le but est de marquer d'une empreinte sonore différente le monde du fest-noz grâce à la combinaison uilleann-pipes - violon - bouzouki. » Dans le même esprit de « métissage » de son instrument, il poursuit son chemin avec le quintet Yoann Nedeleg Noz Project, créé lors du festival Yaouank 2016.

Double influence

« Quand on demande à Yoann de définir sa musique, il reconnaît qu'il est difficile d'y répondre précisément : « J'ai très clairement une double influence bretonne et irlandaise, mais je suis capable de bien délimiter chacune d'entre elles selon le contexte. J'ai énormément écouté de pipers irlandais, dont le style hérite des Tra-

vellers me passionne. C'est une musique à part, ténébreuse, presque tribale. » Pour s'en imprégner, Yoann est allé aux sources de l'instrument. Il a travaillé sur plusieurs enregistrements de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, gravés sur des rouleaux de cire.

Mais il a fait pareil pour la musique bretonne : « J'ai réécouté de vieux enregistrements de biniou-bombarde, dont un en particulier, celui de mon arrière-grand-oncle du centre Bretagne, Yann Péron, qui jouait avec Pêr Guillou. »

Une musique en devenir

Bercé depuis la prime enfance par la musique de Jean-Michel Veillon et Yvon Riou, Skolvan, Yann-Fañch Kemener, Carré manchot... Il admet aimer également le bluegrass, le jazz contemporain et la musique actuelle sont des terrains que j'aimerais bien explorer avec le uilleann pipes. »

Pour Yoann, son ADN sonore, « ce sont tous les moments passés à échanger, écouter, rencontrer, voyager. Ma musique a voyagé et elle continue d'évoluer au travers des expériences de la vie. Ce sont tous les sentiments qui me traversent quand je joue. Brest, en particulier, cette ville cosmopolite, multiculturelle, très musicale, émouvante de par sa dure histoire, me fascine et m'inspire. »

Musicien accompli, Yoann an Nedeleg compose de temps à autre : « J'ai beaucoup de plaisir à composer au uilleann pipes, mais également au duduk [instrument arménien à anche double] et au low whistle. J'aime peaufiner mes compositions avec mes collègues de Beo, car nous n'avons pas les mêmes racines musicales, d'où un métissage évident. »

Pour le uilleann pipes, il revendique l'influence de Davy Spillane, mais aussi Johnny Doran, Paddy Keenan ou Loïc Bléjean. Et en ce qui concerne la musique bretonne, il cite Jean-Marie Veillon, Sylvain Barou, Annie Ebrel, Erik Marchand, Stéphane Morvan...

« Nous avons tous des périodes où l'on se rapproche de telle ou telle musique, de tel musicien ou courant musical, car nous sommes en quête d'expériences et de renouveau. Il y a une soif de connaissance, de maîtrise, de perfection. C'est ce qui dessine une carrière musicale. Je ne joue plus, ni n'entends plus les choses de la même façon qu'à mes débuts. »

En mars dernier, Beo a sorti son premier album (voir PB 654-655, juillet-août 2018) : dix titres avec une dominante de musique irlandaise revisitée et réinterprétée dans un souci de style et de couleur musicale très personnalisée : « Les morceaux sont des airs que j'ai collectés en Irlande. Mais on fait un clin d'œil à la Bretagne, en plaçant une petite suite d'an dro et un air dédié au quartier de Recouvrance, à Brest. »

L'album a déjà rencontré un bon succès d'estime, notamment en Irlande. Il passe sur les radios locales irlandaises et le groupe a été invité à le présenter au festival Ennis Trad Fest.

Chaque morceau a une histoire particulière, que l'on retrouve dans le livret de l'album : « L'origine d'un morceau est importante, revendique Yoann. Cela ajoute du sens à la musique que nous produisons. Il y

également quelques compositions personnelles et un air d'Erwan Menguy, tandis que Martin Chapron a pris le temps d'effectuer un travail d'accompagnement, sortant des codes traditionnels irlandais, afin d'enrichir notre très solide duo flûte-pipes. »

« On m'a transmis du savoir, reconnaît Yoann. Je suis un acteur de la transmission à mon tour et je me dois de le faire. Ce savoir est autant collectif qu'individuel. Il est à tout le monde comme à personne. C'est l'expression populaire. Mais savoir innover, métisser et transporter cet héritage au fil du temps est aussi primordial. »

La langue bretonne a de tout temps été présente chez Yoann an Nedeleg et, à ce titre, elle est omniprésente dans sa vie quotidienne : « C'est quelque chose de naturel. Grâce à l'enseignement immersif que j'ai reçu à Diwan, j'ai développé ma curiosité et me suis ouvert sur les cultures du monde. Par le chant et la danse, j'en suis venu à la musique instrumentale, et c'est également dans ces écoles, et en famille bien sûr, qu'on m'a beaucoup encouragé à continuer dans cette voie. Pustard,

l'université de Limerick m'a fait beaucoup progresser sur le plan musical. » La langue bretonne, poursuit-il, lui sert dans un but professionnel spécifique, lors de son travail d'adaptation du uilleann pipes en musique bretonne : « Je me suis heurté à beaucoup de difficultés, dont la principale était l'ornementation ainsi que l'interprétation. Le breton m'a beaucoup aidé, car je le parle et l'enseigne [en collège à Lannilis]. La prononciation des mots m'a permis de mesurer, grâce à l'accentuation de la langue, l'intensité et le détail à travailler afin de proposer une formule originale s'inspirant de la source originelle. »

« Je me suis heurté à beaucoup de difficultés, dont la principale était l'ornementation ainsi que l'interprétation. Le breton m'a beaucoup aidé, car je le parle et l'enseigne [en collège à Lannilis]. La prononciation des mots m'a permis de mesurer, grâce à l'accentuation de la langue, l'intensité et le détail à travailler afin de proposer une formule originale s'inspirant de la source originelle. »

« Je me suis heurté à beaucoup de difficultés, dont la principale était l'ornementation ainsi que l'interprétation. Le breton m'a beaucoup aidé, car je le parle et l'enseigne [en collège à Lannilis]. La prononciation des mots m'a permis de mesurer, grâce à l'accentuation de la langue, l'intensité et le détail à travailler afin de proposer une formule originale s'inspirant de la source originelle. »

« Je me suis heurté à beaucoup de difficultés, dont la principale était l'ornementation ainsi que l'interprétation. Le breton m'a beaucoup aidé, car je le parle et l'enseigne [en collège à Lannilis]. La prononciation des mots m'a permis de mesurer, grâce à l'accentuation de la langue, l'intensité et le détail à travailler afin de proposer une formule originale s'inspirant de la source originelle. »

« Je me suis heurté à beaucoup de difficultés, dont la principale était l'ornementation ainsi que l'interprétation. Le breton m'a beaucoup aidé, car je le parle et l'enseigne [en collège à Lannilis]. La prononciation des mots m'a permis de mesurer, grâce à l'accentuation de la langue, l'intensité et le détail à travailler afin de proposer une formule originale s'inspirant de la source originelle. »



En concert avec Davy Spillane (Yaouank 2016).

Selaouit

→ Pierre Morvan

VINYLE

La floraison automnale à laquelle nous avons assisté depuis la rentrée de septembre¹ montre que la musique bretonne ne se porte pas si mal... On est même tenté de penser qu'elle va assez bien, que de nouveaux talents émergent et qu'un simple petit étincelle pourrait perler. On est même tenté de penser qu'elle va assez bien, que de nouveaux talents émergent et qu'un simple petit étincelle pourrait perler. On est même tenté de penser qu'elle va assez bien, que de nouveaux talents émergent et qu'un simple petit étincelle pourrait perler.

Jacques PELLEN | A-hed an aber



Est-il encore nécessaire de présenter Jacques Pellen ? Le musicien a commencé très tôt l'apprentissage de la guitare, qu'il n'a, depuis, jamais lâché ! Venu du classique et du jazz, il a joué aux côtés des plus grands noms de la musique bretonne — on pourra citer Dan ar Braz, Gilles Servat, les frères Molard, Soig Sibenil, Alain Genty... — et participé à une multitude de projets, dont l'incontournable et mémorable *Héritage des Celtes*. On lui doit aussi la non moins mémorable *Celtic Procession*, parue en 1993, et dont le *Live* sera enregistré en 1999. Avec *A-hed an aber*, nous visions des contrées beaucoup plus paisibles, le pays des Abers... Un pays, un paysage, que Jacques Pellen traverse en solitaire, avec quand même le soutien technique, de deux complices, Patrick Béron (programmation, orgue, enregistrement, mixage...) et David er Porh (enregistrements additionnels). Les morceaux s'enchaînent ou plutôt s'écoulent, tranquillement, sereinement, depuis celui qui donne son titre à l'album, *A-hed an aber*, jusque *January man*, emprunté au compositeur et chanteur anglais Dave Goulder. Trois autres plages sont d'ailleurs des reprises : *I loves you Porgy* de George Gershwin, *Don't buy ivory*, *Anytime* de Henri Texier et *Lec'h*, composé par la compagne de Jacques, la harpiste Kristen Noyes, partie beaucoup trop tôt. Les sept autres titres sont de la plume du guitariste, et l'on glisse de ces compositions personnelles aux emprunts sans même s'en rendre compte, tant l'ensemble est fluide, naturel, aérien. Comme ces flots qui s'en vont et s'en reviennent dans les abers, comme ces pierres qui roulent sous le courant de *Lec'h*, la musique coule de source, bretonne ou irlandaise, traversée d'influences diverses, mais toujours celtique, ne serait-ce que par la profonde mélancolie qui par instant s'en dégage. Du grand Jacques Pellen.

> *Paker Prod, Coop Breizh, PP 027*

Alan ROUZ - Alexi ORGOLETT | An Diaoul hag ar Valafenn



Rencontre inédite et même inattendue, celle du chant traditionnel en breton et de la guitare hawaïenne, proposée par le duo formé d'Alan Rouz et Alexi Orgolett. Le premier est un chanteur de kan ha diskann expérimenté, un Trégorrois installé dans le Kreiz Breizh... Il chante, notamment, avec Marcel Guilloux ou Patrick Marie. Le second a fait ses classes auprès de Debashish Bhattacharya pour se former à la musique hindoustani... Autant dire que leurs chances de se croiser sur une scène n'étaient pas évidentes d'emblée. Et c'est pourtant ce qui est arrivé. Avec à la clé cet album, *An Diaoul hag ar Valafenn* (le diable et le papillon), les deux faces d'un répertoire qui mêle « humour et cruauté, violence et sensibilité ». Et j'ajouterais : sens et légèreté... Car, mine de rien, les deux compères donnent à leur propos plus de profondeur que le son un peu acide de la guitare hawaïenne ne le laisserait penser. Il en est ainsi d'*An Diaoul laik*, qui nous ramène aux temps pas si lointains de l'école du diable... Ou de cette version (très) réactualisée d'*An Hini a garran*... Entre poésie et (subtile) transgression... > *L'Oreille de l'autre, Coop Breizh, CD 1140*

Fran May & Joël GUÉNA | Cwm Teilo



Un joli duo piano-voix, c'est ce que nous proposons avec *Cwm Teilo* la chanteuse mi-galloise Fran May et le compositeur et musicien breton Joël Guéna. Fran a commencé de chanter à l'âge de 5 ans ! Quand elle s'installe en Bretagne, en 1991, on la retrouve très vite dans de nombreux projets ou expériences, et tout d'abord sur l'album d'Alan Stivell, *Again*, ou beaucoup plus récemment sur celui de Pascal Lamour, *Paper Lanterns*. Entre-temps, elle aura côtoyé les bleiz Ruz, Yann Honore, la Kevrenn Brest-Sant-Mark ou Dan ar Braz... autant de belles références... Musicologue de formation, Joël Guéna a associé son nom à celui

de plusieurs pointures, bretonnes ou pas : Gilles Servat, Jacques Pellen ou Riccardo del Fra, pour n'en citer que quelques-unes. Il a aussi mouillé le maillot en fondant en 2012 son propre sextet, le Bran Project... Désormais mariés sur scène, ils nous offrent donc *Cwm Teilo*, dont les textes sont pour l'essentiel nés sous la plume de Fran May et la musique signée Joël Guéna. Des textes en breton ou en gallois, une jolie voix, et un environnement musical tirant vers plutôt vers le jazz, teinté de cultitudes... Et si le titre de l'album évoque naturellement le pays de Galles — Cwm fait partie du comté de Pembroke, ou est née la chanteuse —, sa patrie d'adoption est elle aussi très présente dans les chansons. Ma préférée ? *Klozadur*, un texte dit plutôt que chante, une invitation au bonheur... Très agréable.

> *Coop Breizh, CD 1141*

YAUJANK | Fest-noz brasañ Breizh



Le plus grand fest-noz de Bretagne ! Voilà un sous-titre pas du tout usurpé... Un engagement enfin tenu, ce qui s'arrivait pas si souvent et mérite d'être souligné... Car, oui, le Festival Yaujank, qui se déroule chaque mois de novembre à Rennes, est bien le plus grand fest-noz de Bretagne... Cette année encore, pour la vingtième édition et malgré un contexte et une circulation difficile de partout. Un record mondial ! Il faut dire que la programmation est toujours soignée aux petits oignons, entre créations, valeurs sûres et découvertes. En témoigne cette compilation, sur laquelle on retrouve près d'une vingtaine des groupes qui s'y sont produits depuis 2012. Les deux Guichen (séparément), N'diaz, Plantec, Fleuves, Les Ramoneurs de menhirs, Krismenn & Alem, Digresk, Teir, Startjenn... Ou encore le duo Hamon-Martin, programmé en 2017 avec l'Orchestre symphonique de Bretagne... Et aussi le détonnant Nâth Big Bang, à suivre sur les scènes bretonnes l'été prochain... Soixante-quatorze minutes de musique, sur les quelque douze heures que dure chaque édition de Yaujank, c'est déjà un bon avant-goût ! > *Coop Breizh, CD 1152*

Musique

→ Pierre Morvan



TOMMY FITZHARRIS & DÓNAL MCPAGUE | The Bank of Turf

Un premier album en 2011 à l'âge de 20 ans, pour confirmer l'adage qui dit que la valeur n'attend pas le nombre des années. Puis la consécration deux ans plus tard, avec le titre de Debutant de l'année 2013, décerné par TG4. Il a depuis enregistré sur l'album de son frère Michael. Décrit par Matt Molloy *himself* comme un musicien remarquable, Dónal McPogue, du comté de Monaghan, au nord de la République d'Irlande, revient cette fois en compagnie du jeune flûtiste du comté de Laois Tommy Fitzharris, dans un superbe duo qui nous propose *The Bank of Turf* (le tas de tourbe). Dónal et Tommy se sont rencontrés en 2012 au festival d'Emis, alors qu'ils jouaient avec Peter Carberry. Et de cette amitié musicale découle le présent album. Dónal est un violoniste d'une grande expressivité qui n'a pas peur d'ajouter une kyrielle d'ornementations à son jeu aérien, preuve de l'influence qu'il a subie du grand Franke Gavin, avec lequel il a maintes fois joué. Ce dernier lui rend d'ailleurs un hommage appuyé dans les notes de l'album. Tommy n'est pas en reste, puisqu'il a lui aussi raffiné nombre de prix All-Ireland, notamment au concertina et à la flûte. Et il a joué avec le groupe Ciaras. Ils sont accompagnés par Brian McGrath (Dè Danann) et son piano tout en légèreté, ce qui ne nuit pas à la brillance des deux principaux interprètes. Parmi les trente-cinq morceaux figurent quelques uns connus : *The Jolly Tinker*, *Paddy in London*, *The Monaghan Fiddler* ou *The Mason's Apron*, popularisés par Matt Molloy. Lorsque je vous présentais le premier album de Dónal, je précisais qu'il égalerait les plus grands fiddlers. Je ne m'étais pas trompé et ce jeune trentenaire peut se targuer de posséder un talent inouï.

Autoproduit FMC001 > bitspieces2011@hotmail.com

Autoproduit FMC001 > bitspieces2011@hotmail.com



PETER CARBERRY & PÁDRAIG MCGOVERN | Forgotten Gems

Enième formation de musique irlandaise, c'est cette fois un improbable duo uilleann pipes et accordéon : Peter Carberry est originaire du Longford, dans le centre de l'Irlande, tandis que son compère Pádraig McGovern vient, lui, du Leitrim. C'est donc à une musique issue des Midlands que nous avons affaire. À mille lieues de groupes comme Kila ou Jiggy, qui passent la musique irlandaise à la moulinette de la modernité. Peter et Pádraig ont choisi de privilégier et de magnifier la musique de leur coin, en l'occurrence celle des anciens pipers. Car, c'est une évidence, la musique de ces deux-là a de fortes influences du Leitrim et du Cavan. À leurs côtés, trois invités — Séamus O'Kane au bodhrán, Brian Money au bouzouki et Sabina McGovern à la harpe — égayent un accompagnement en filigrane sur quelques-uns des dix-huit titres de l'album. Néanmoins, c'est bien le duo uilleann pipes-accordéon qui domine. Un duo incroyablement au son moelleux, riche et varié. Leur phrasé, leur rythme et leurs sons redonnent vie à la musique ancienne. Tout du long, l'accordéon s'accorde avec les régulateurs du uilleann pipes, développant une fraîcheur qui dément l'ancienneté des mélodies. Les habituelles danses sont de sortie, jigs, reels, hornpipes, ainsi qu'une série de flings. Des standards bien sûr : *The Blackbird*, *Lark in the Morning*, *The Morning Star*. Et puis *Last Night's Joy*, présenté le mois dernier sur l'album de Gerry O'Connor. Plus d'une heure en tout d'une musique fraîche, dépolluée mais colorée, qui associe deux virtuoses de la tradition.

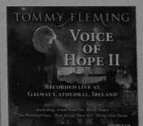
Autoproduit CM2013 > carberrymcgovern@gmail.com



CIARÁN SOMERS with NICOLAS QUEMENER | Now

Il y a quelques années, je vous avais entretenu de l'album du trio Dave Sheridan, Ciarán Somers et Nicolas Quemener. Huit ans plus tard, les deux derniers remettent le couvert avec *Now*, magnifique album à la flûte traversière en bois. Originaire du Carlow, dans le sud-est de l'Irlande, Ciarán est passé maître de la technique flûtistique. Avant commencé comme tous les petits Irlandais par le tin whistle à 10 ans, il a la révélation de la flûte en bois en 1991, à 14 ans. Dès lors, sa passion le pousse à enregistrer tout air à sa portée et il n'a de cesse de les restituer à la perfection. Pas étonnant que depuis il se soit consacré à l'enseignement et à la transmission de son savoir. On ne présente plus par chez nous Nicolas Quemener (Skeduz, Kormog, Huel...), il a aussi joué avec les Irlandais d'Arcady dans les années 1990 et est membre à part entière du Celtic Fiddle Festival, qui unit Bretons, Irlandais et Écossais. La musique irlandaise domine sur les quatorze titres et la trentaine d'airs, et les reels, jigs, slides et polkas se taillent la part du lion. Pour autant, la musique bretonne n'est jamais loin et la patte de Nicolas Quemener est sensible avec une gavotte des montagnes et un kas a barh. À l'instar du précédent album, celui-ci a également été enregistré chez Nicolas à Guéméné-sur-Scorff. Et comme l'union entre Irlandais et Breton est bien réelle, signalons que, parmi les flûtes de Ciarán Somers, plusieurs d'entre elles ont été tournées par le luthier morbihannais Pol Jezequel. Difficile de faire plus écumenique.

Autoproduit > [SOMERS001 - www.ciaransomers.com](http://www.ciaransomers.com)



TOMMY FLEMING | Voice of Hope II

Lorsqu'il enregistra *Voice of Hope* en 2004, Tommy Fleming était loin de se douter que cela aurait un tel impact sur sa carrière et que quatorze ans plus tard il serait amené à enregistrer une seconde version de ce succès. Vingt-huit longues années déjà derrière lui, depuis qu'il débuta sa carrière de chanteur au sein de De Danann, avant de se lancer en solo en 1996 et de connaître depuis un succès jamais démenti. Après une quinzaine d'albums, il décide de donner un grand concert cantalib en septembre 2018 à la cathédrale de Galway. C'est *Voice of Hope II*, qui réunit en deux CD vingt-quatre de ses plus belles chansons, de *Hard Times* à *Danny Boy*, de *The Contender* à *John O' Dreams*. Tommy est ici accompagné par un aréopage d'excellents musiciens ainsi que d'un orchestre symphonique et un chœur de chanteurs. Il est capable de transformer chaque chanson qu'il interprète avec son style propre, unique et puissant, touchant le cœur de ses auditeurs par sa seule voix de ténor et les arrangements de grands standards qu'il se réapproprie, reprenant au passage des titres aussi célèbres que *Bridge Over Troubled Water* ou *Amazing Grace*. À signaler la participation du ténor australien Mark Vincent sur quatre titres, ce qui apporte encore plus d'intensité aux chansons de Tommy. En dépit d'une tradition de plus en plus tontaine, la voix chaude de Tommy Fleming dégage une impression de bonheur et de sérénité, qui manque tant à l'époque actuelle.

TF Productions BMC163 > www.tommyfleming.net 1. PB n° 585, octobre 2012 2. PB n° 569, juin 2011

MUSIQUE

MUSIQUE

Et si vous participiez à la vie du Peuple breton ?



Jacques Dyonizak et Sabine Comès

Régulièrement, vous nous posez des questions sur la vie du magazine. A vrai dire, les projets ne manquent pas. Un groupe de travail va même être lancé suite au congrès de l'UDB, en novembre dernier. Pourquoi ne pas l'ouvrir aux abonnés ?

Ces dernières années, plusieurs gros chantiers ont été menés, le plus important étant le changement de maquette réalisée par Sabine Comès. Pour notre titre, l'enjeu est désormais de passer à une phase active de développement, de promotion, afin de gagner en notoriété. Pour cela, il nous faut trois choses : des articles, des relais et des finances.

Des relais
Le Peuple breton est un magazine militant, fabriqué par des dizaines de bénévoles. Ce qui a fait sa longévité, c'est sa capacité à produire de la réflexion et de l'analyse que l'on ne trouve pas ailleurs. Néanmoins, force est de constater qu'il est encore trop soumis à la tyrannie de l'actualité. Nous avons créé un site internet pour essayer d'être plus réactifs, mais nous manquons de plumes pour le faire vivre comme il le devrait. Concernant le papier, plutôt que de commenter, il nous faut créer notre actualité, déboucher nos scoops et imposer nos thèmes au reste de la presse. Cela suppose de l'investigation. Mais, plus généralement, vous l'avez compris : il nous faut améliorer notre réseau de correspondants. Pourquoi pas vous ?

Des relais
Vous êtes aussi nos ambassadeurs ! La formule est un peu facile et pourtant, nous ne pouvons compter efficacement que sur le bouche-à-oreille et la conviction qui ont nos lecteurs d'être abonnés à un journal de qualité. Le Peuple breton est un journal qui est trop confidentiel. Pourquoi ? D'abord parce que les distributeurs consi-

dèrent que nous ne sommes pas assez rentables. Il est possible qu'un jour nous ne soyons même plus distribués dans les kiosques. Or, les gens n'achètent que ce qu'ils connaissent. Ensuite, parce que le savoir-faire doit s'accompagner d'un faire-savoir. Or, nous sommes très mauvais dans le « service après-vente ». Nous n'avons pas assez de temps pour promouvoir les articles que nous avons écrits.

Des finances
Enfin, pour travailler sérieusement, il faut de l'argent. Or, chaque année, nous accusons un déficit de 15 000 €. C'est peu dire que le journal est sur la sellette ! Si l'UDB venait à ne plus pouvoir payer ce trou, il nous faudrait licencier et assurément perdre en qualité. Nous comptons donc bien sûr sur votre générosité, mais aussi sur votre capacité à convaincre d'autres personnes à s'abonner ou d'acheter nos livres sur le site des Presses populaires de Bretagne.

Des projets
Si ces trois éléments (articles, relais, finances) sont réunis, nous aurons la possibilité de mettre en œuvre nos idées... qui ne manquent pas ! Le Peuple breton entend continuer à jouer son rôle d'outil en diversifiant ses supports (livres, sons, vidéos...). Loin de chercher l'aval des pontes, soyons, à l'image de notre titre, la voix du peuple breton (le vrai !).
➤ PAR GAELE BRIAND

Si vous voulez vous aussi participer à cette aventure collective, n'hésitez pas ! De mon côté, je me tiens prêt à vous rencontrer ! Pourquoi pas sous forme de cafés amicaux ? L'occasion de nous faire part de vos envies, de vos critiques, bref, l'occasion pour nous de mieux vous connaître.

Une seule adresse :
contact@lepeuplebreton.bzh

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (55^e année)
Rédaction : 9, rue Pinet-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoît Montagné
Rédacteur en chef : Gaël Briand | 06 71 83 70 76
Responsable des pages : Pabl Vreizh | Maxime Touzé
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyonizak
Conception et mise en page : Comès Design | Sabine Comès
Administration : Benoît Montagné, Anne Quémener

Ont contribué à ce numéro : Bruno Assier, Henry Collot, Gaël Briand, Niko, Pierre-Emmanuel Marais, Aurélien Boulé, Maxime Touzé, Clément Guillanton, Pierre Morvan, Joël Martini, Jean Boidron, Yann Fievet, Jean-Jacques Monnier, Nili Caouissin, Christian Pierre, Paul Le Meur, Dominig Cotel, Christian Le Meur, Hervé Lannuzel, Morgan Tremel, Philippe Foutier, Anne Douchet, Alessandro Michelucci, Klado Thomas, Philippe Cousin, Sabine Comès.

Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Ciavarella
En Occitanie : Gérard Tautou
En Italie : Francesco Ditaranto
Dans l'océan Indien : Marie-Lévy

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
15, hert Feunteun-ar-Wern - 22500 Pampol
Celtie : Philippe Cousin

Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Pienn-ar-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton : Hervé Lannuzel
27, boulevard Lalmeac - 35000 Rennes

Editeur : Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0622 D 86914 ISSN : 0245-8507
Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage : Roudenn Grafik à Guingamp

Souscription permanente

Malgré les demandes des gilets jaunes, Emmanuel Macron n'a pas jugé bon de rétablir l'impôt sur la fortune, le fameux « ISF ». Le président de la République justifie cette décision par le fait que cet impôt ferait fuir les plus riches, affaiblissant le pays. Un article du magazine américain *Forbes*, celui qui établit la liste des personnes les plus fortunées, explique pourtant que c'est une idée fautive. D'après son rapport de 2012 de la Direction générale des dépenses publiques (DGFiP), 587 contribuables redevables de l'ISF s'étaient effectivement exilés. Soit 0,2 % des 250 000 foyers soumis à l'impôt sur la fortune. En revanche, la suppression de l'ISF (nos Français déjà exotés) a paradoxalement réduit les dons. Si le gouvernement voulait une preuve de l'imbécillité de la théorie du ruissellement, il regarderait notre magazine : des dizaines de petits dons sans déduction d'impôts, provenant de lecteurs modestes pour la plupart, qui nous permettent de vivre. Merci !

Dider Chenevirre, Mantes-la-Jolie, 20,50 € ; Jean-Noël Masgot, La Celle-Saint-Cloud, 5 € ; Yves Drian, Brech, 5 € ; Philippe Cousin, Plogonec, 55 € ; Marguerite Le Bot, Saint-Carven, 5 € ; André Riou, Saint-Mauguen, 5 € ; René Le Norm, Montfort-sur-Meu, 5 € ; Jacqueline Pasquerneau, Rennes, 10 € ; Yves Lebratan, Bourbrac, 5 € ; Robert Hasle, Bourgonne, 5 € ; Paulette Fievet, Gonness, 15 € ; Jean Barboux, Saint-Denis-des-Aubiers, 35 € ; Joël Franchard, Passarp, 5 € ; Louis Clac'h, Ploëmel-Lanvern, 55 € ; Michèle Louch, Nantes, 5 € ; Jean Danigol, Assérac, 15 € ; Francis Drian, Lorient, 15 € ; Yves Bellec, Lannion, 10 € ; Pierre Le Rhun, Saint-Herblain, 5 € ; Philippe Moyson, L'Hortet-Camfrout, 5 € ; Jean-Pierre Monroy, Saint-Malo, 15 € ; Marie-Thérèse Communier, Pont-de-Buis, 5 € ; Georges Belz, Penlly, 5 € ; Jean-Claude Lannur, Trebeurden, 15 € ; Roger Le Gallies, Saint-Brieuc, 15 € ; Louis Le Guillou, Ploëmel, 5 € ; Stefan Mehl, Douarnenez, 5 € ; Jean-Alain Le Goff, Le Juch, 15 € ; Jean-Étienne Auffray, Brest, 5 € ; Anne-Marie Prist, Lannec, 10 € ; Christian Cornic, Trans-sur-Erdre, 5 € ; Mervin Guéhen, Pampol, 15 € ; Thierry Gicquel, Garpant, 15 € ; Roger Tesson, Lorient, 10 € ; Eric Mazze, La Celle-Saint-Cou, 5 € ; Marcel Le Goff, Languenet, 10 € ; Jean-Pierre Le Bot, Saint-Sébastien-sur-Loire, 15 €.

Total du mois : 455,50 €
Total de l'année en cours : 4 654,50 €



Ces hommes ont créé le WHISKY BRETON



ARMORIK CLASSIC
NON FILTRÉ À FROID
WHISKY BRETON
SINGLE MALT

REJOIGNEZ NOUS SUR
WWW.DISTILLERIE-WARENGHEM.COM



FAVORS D'ALCOOL ET DANSEUR POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Nous contacter ?
Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du Peuple breton, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (réponse différée) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

abonnez-vous !

en ligne :
lepeuplebreton.bzh

11 numéros = 45€

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____

Adresser à : Le Peuple breton | 9, rue Pinet-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

Armor·lux

VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2019 !



© M. SANDINHA

www.armorlux.com

